



Revue de presse « Défense »

(contact : adulou@numericable.fr)

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez soit contacter directement le responsable de thème de Défense soit réagir en adressant un courriel à l'adresse indiquée ci-dessus.

L'équipe de la Revue de presse Défense vous remercie de votre confiance et de votre intérêt pour son travail, toutes vos suggestions sont les bienvenues. Cette revue de presse paraît désormais sur le site de l'UNION-IHEDN, à l'adresse : <http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>



*Hic et ubique terrarum
« Ici et partout sur la terre »
Le 15 janvier 1200 est fondée l'université de Paris*

Date : 15 janvier 2020

PROCHAINE DIFFUSION : 30 janvier 2020

Sommaire des articles proposés

- 1) Enjeux de la Défense, Doctrine, Concepts, Missions :
 - *Défense : Archange décolle, les armées espionneront les théâtres d'opérations*
 - *Souveraineté défense : la France reste tributaire des Etats-Unis*
- 2) Relations internationales - Europe de la défense - OTAN :
 - *Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni sur le plan d'action global commun*
 - *Sahel, une équation terroriste à résoudre d'urgence*
 - *L'indépendance de l'industrie de défense française vue par Nicolas Dhuicq*
- 3) Armements - Industries - Économie :
 - *Damen rafle les quatre navires MKS 180 pour la marine allemande*
 - *Le ministère des armées commande huit vedettes de soutien à la plongée*

- *Naissances, espérance de vie, mariages : l'INSEE dresse le bilan démographique de la France*
 - *Brexit : Total rapatrie la gestion de sa trésorerie de Londres à Paris*
- 4) Les forces armées - Air - Marine - Terre - Gendarmerie :
- *Innovation : la Golden Hour Box*
 - *Qualification supérieure pour le Tonnerre en exercice d'évacuation de ressortissants*
- 5) Zones de conflits :
- *Libye : Erdogan menace après le faux bond de Haftar*
 - *Outre les 25 000 blessés et les 2800 militants détenus plus de 660 manifestants tués depuis le 1^{er} octobre en Irak*
 - *Niger : l'attaque de Chinagoder symbole de la montée en puissance de l'EIGS*
 - *Alerte en Méditerranée ; pirates barbaresques*
- 6) Renseignements et menaces :
- *Iran : le président Rohani appelle à un changement radical en politique*
 - *Ebola : l'inquiétude monte après la réapparition du virus dans des localités de l'est de la RDC*
 - *Allemagne : Opérations de police contre des milieux islamistes*
 - *Huawei : un loup dans la bergerie des télécoms*
- 7) Sécurité intérieure :
- *Souveraineté : des monopoles régaliens emportés par l'ouragan numérique*
- 8) Énergie environnement climat :
- *La Chine ne trouve pas son industrie tech assez écologique*
 - *Jeu à somme nulle sur le Nil : quand l'Éthiopie met un terme à l'hydro-hégémonie égyptienne*
 - *L'Union européenne investit 1000 mrd€ dans la transition énergétique*
- 9) Géopolitique de la culture :
- *Golfe : la Chine s'accommode du parapluie américain*
 - *En Algérie, les étudiants à nouveau dans les rues d'Alger pour une « transition démocratique »*
- 10) Géopolitique de l'information :
- *RGPD : les recommandations de la CNIL pour les pros*
 - *Patch Tuesday : la NSA file un sacré coup de main à Microsoft !*
 - *Les employés de Boeing dénoncent les défauts logiciels du 737 MAX*
 - *Le groupe de piratage chinois APT40 se cache derrière un réseau de sociétés-écrans*
 - *L'entreprise ukrainienne à la base de la procédure de destitution ,de Trump visée par des pirates informatiques*
- 11) Jour après Jour : 15 janvier 2020
- 12) Revue de presse internationale en langue étrangère :
- *War powers measure has majority support in US Senate : Democrats*
 - *Shanghai cuts Prague ties after mayor announces Taipei twinning*
 - *As Iran missiles battered Iraq base, US lost eyes in sky*
 - *New Space Force Chief sworn in at White House*
 - *Russian spy satellite has broken up in space says Harvard astronomer*
 - *Taiwan 'already independent', president warns China*

13) Liste d'articles non retenus mais pouvant être consultés sur demande.

Votre avis nous intéresse : si vous voulez réagir à un article de la Revue de presse, vous pouvez contacter directement le responsable de la revue, en adressant un courriel à : adulou@numericable.fr, ou au webmaster du site « union-ihedn.org ».

1/ ENJEUX DE LA DEFENSE - DOCTRINE - CONCEPTS – MISSIONS

□ □ THEME 1 - 1 : Défense : Archange décolle, les armées espionneront les théâtres d'opérations

Source, journal ou site Internet : La Tribune

Date 14 janvier 2020

Auteurs : Michel Cabirol

Adressé par François Jouannet

C'est un programme important. Un programme qui est également pour Florence Parly l'un des symboles de la remontée en puissance des armées après une décennie de désinvestissements massifs. Dans ce cadre, le ministère des Armées a notifié à Thales et Dassault Aviation le programme Archange (Avion de Renseignement à CHarge utile de Nouvelle GÉnération) visant à renforcer les capacités de renseignement d'origine électromagnétique. Les systèmes Archange devraient accroître significativement les capacités de renseignement électromagnétique aéroporté français et contribueront à l'effort particulier sur la fonction stratégique "connaissance et anticipation", gage de l'autonomie de décision de la France et de sa supériorité en opération. Thales réalisera l'ensemble des capteurs de la charge utile et l'intégration, du système d'ensemble à bord des Falcon 8X de Dassault Aviation. Le programme est évalué à près de 900 millions euros (870 millions).

Un premier système livré avant 2026

Les moyens de renseignement électromagnétique, indispensables à la connaissance des intentions de l'adversaire comme à la protection des aéronefs et des navires, seront modernisés grâce en partie au programme Archange. Car face au développement des technologies numériques de plus en plus présentes sur les théâtres d'opérations, les forces armées renforceront leurs capacités de renseignement. Sur les théâtres d'opérations les armées doivent pouvoir maîtriser des situations tactiques de plus en plus complexes en temps réel grâce à des équipements de surveillance, qui permettent aux services de renseignement de prendre la meilleure décision. Dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, trois systèmes remplaceront les deux Transall C-160 Gabriel. Un système doit être livré avant la fin de la LPM. Une plateforme d'entraînement au sol dont le déploiement est prévu sur la base aérienne d'Evreux complétera le dispositif.

Trois Falcon 8X comme porteur

Ce programme reposera sur trois Falcon 8X de Dassault Aviation équipés d'une Capacité universelle de guerre électronique (CUGE) développée par Thales. Le triréacteur Falcon 8X

est le dernier-né de la gamme Falcon. En version avion d'affaires, il peut transporter 8 passagers et 3 membres d'équipage sur une distance de 12.000 km. Il dispose de commandes de vol numériques directement issues de l'expérience acquise par Dassault Aviation sur le Mirage 2000 et le Rafale. Il est équipé d'un cockpit digital EASy et d'un système de vision combinée FalconEye sans équivalent. La commande des deux premiers appareils a été notifiée par la DGA. Résultat de dix années d'études sur des technologies de pointe, l'ensemble des capteurs constituant la charge utile sera développé par Thales. Grâce aux dernières technologies, le système permettra pour la première fois de détecter et d'analyser simultanément les émissions radio et les signaux radar. A ce titre, Thales fournira des antennes multi-polarisation, ainsi que ses technologies d'intelligence artificielle qui permettent d'améliorer les traitements automatiques. Tous ces capteurs seront intégrés sur les Falcon 8X. Les informations recueillies par les systèmes seront ensuite analysées par des spécialistes de l'écoute et du renseignement et viendront alimenter les bases de données des armées. *"Dans la course à l'anticipation, la connaissance des risques, et donc un renseignement fiable, constitue l'élément clé des décisions en appui aux opérations", a expliqué le directeur du programme Archange chez Thales, Nadim Traboulsi.*

Priorité stratégique du ministère des Armées

La fonction "connaissance et anticipation" est une priorité de la stratégie de défense définie par le plan Ambition 2030, avec un effort accru en matière d'effectifs pour le renseignement sur 2019-2025 (+1.500), mais aussi d'équipements dans le domaine du renseignement, avec notamment l'acquisition de deux avions légers de surveillance et de reconnaissance, de trois avions de reconnaissance stratégique (CUGE) et la commande d'un bâtiment léger de surveillance et de reconnaissance, ainsi que la mise en service de systèmes spatiaux : un système CERES et trois satellites Musis. Le programme Archange permettra aux armées françaises de disposer d'une capacité spécialisée de recueil de renseignement aéroporté renforcée dès 2025 grâce à la modernisation des moyens de renseignement stratégique fixes ainsi que la commande d'un bâtiment léger de surveillance et de recueil de renseignement (BLSR).

[□ □ THEME 1 - 2 : Souveraineté défense : la France reste tributaire des Etats-Unis](#)

Source, journal ou site Internet : la Tribune

Date 15 janvier 2020

Auteur : Michel Cabirol

Adressé par Jean-Claude Tourneur

La France est l'une des rares nations à maîtriser une grande partie des compétences nécessaires pour se lancer la première dans un conflit. Mais afin d'y parvenir, elle doit s'appuyer très souvent sur son allié américain. Devenue une puissance moyenne depuis le début du XXe siècle, la France est loin d'être aujourd'hui souveraine sur le plan opérationnel. Elle a souvent besoin d'alliés, et plus particulièrement des États-Unis. C'est notamment le cas pour entrer en premier sur un théâtre d'opérations (Opex), puis conduire dans la durée des opérations extérieures. Il n'en demeure pas moins qu'elle détient encore un large spectre de compétences très rares au niveau international, aussi bien sur le plan capacitaire qu'opérationnel, comme ses armées le démontrent chaque jour dans la bande sahélo-saharienne. En 2013, dans le cadre de l'opération Serval, la France a d'ailleurs été capable de porter très rapidement secours au Mali, tout près de tomber face à une coalition de djihadistes. Mais ce tour de force a été réalisé

dans un environnement permissif, où les dénis d'accès étaient quasi absents, sinon inexistants, et, qui plus est, avec le soutien capacitaire discret des États-Unis dans le transport aérien. Les Américains ont également fourni de substantiels moyens de renseignement. Aujourd'hui encore sur le plan capacitaire, les drones MALE (Medium Altitude Long Endurance) américains, les fameux Reaper de l'armée de l'air française, sillonnent le ciel africain, mais avec toutes les contraintes opérationnelles imposées par les États-Unis... en attendant un jour l'arrivée de l'Eurodrone, un drone MALE développé par la France, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Des capacités opérationnelles insuffisantes

La France n'est plus capable d'aller seule au combat comme l'a démontré l'opération Harmattan en Libye, lancée en mars 2011 dans le cadre d'une coalition internationale (Unified Protector dans le cadre de l'OTAN) à laquelle participaient également les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. Le premier jour des opérations, l'armée française a engagé une vingtaine d'aéronefs, dont huit Rafale, deux Mirage 2000-5 et deux Mirage 2000D. Pour le chef d'état-major de l'armée de l'air d'alors, le général Jean-Paul Paloméros, Harmattan a démontré *"la capacité d'autonomie"* de la France *"à entrer en premier"* dans un environnement semi-permissif. Et ce, avec un temps de préparation très rapide. Cette opération a permis de constater *"le grand savoir-faire des armées françaises et leur capacité à agir en interarmées, même si elle a révélé un certain nombre de limites, notamment celles de l'outil militaire britannique"*, avait expliqué à l'époque le ministre de la Défense d'alors, Gérard Longuet. Mais, au final, cette opération a également *"mis en évidence pour Washington à la fois les capacités militaires de ses alliés, notamment la France, et leurs insuffisances capacitaires, notamment en termes d'ISR [Intelligence, surveillance, reconnaissance, ndlr], de ravitailleurs en vol et d'avions de transport"*, selon une étude de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) portant sur les retours d'expérience de la crise libyenne. Ainsi, 80 % des missions de ravitaillement en vol ont été effectuées par des avions ravitailleurs américains. Et surtout, nul ne peut ignorer l'importance de l'action des Américains au début des opérations, les frappes de missiles Tomahawk ayant détruit des centres de commandement névralgiques et des centres de défense anti-aérienne.

Déni d'accès, la France interdite de vol ?

En dépit de sa volonté politique persistante d'entrer en premier sur un conflit, la France a eu la confirmation en Libye qu'elle n'avait pas toutes les capacités opérationnelles pour le faire seule. Face à la course technologique et à l'intensité des nouveaux conflits, la France se réarme. Car après des années de sous-investissements, elle a été rattrapée par de graves lacunes capacitaires. C'est vrai entre autres avec les dispositifs de déni d'accès qui prolifèrent un peu partout aux frontières de l'Europe et de la Méditerranée ainsi qu'en Asie-Pacifique. L'accroissement de la portée et de la vitesse des missiles, comme le démontre la Russie avec le missile hypersonique Avangard, les combinaisons de capteurs multiples et la mise en réseau offrent aujourd'hui des capacités de déni d'accès très difficiles à contrer. La Russie et la Chine, ainsi que les pays qui achètent des matériels russes ou chinois, peuvent mettre en œuvre des moyens de déni d'accès contraignant les avions de combat français à rebrousser chemin. Il est donc impératif pour la France de se doter de capacités en matière de SEAD (Suppression of Enemy Air Defence), *"un champ qui a été largement désinvesti par la France et ses partenaires européens depuis la fin de la guerre froide, engendrant d'importantes lacunes capacitaires"*, rappelle une étude de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Ainsi, avec le retrait du missile AS-37 Martel en 1999, Paris n'a plus aujourd'hui de moyens dédiés à la SEAD. Pour autant, la France, dans le cadre d'opérations internationales

combinées, est l'une des rares nations européennes à parvenir encore à tirer son épingle du jeu. Cela a été le cas avec l'opération Hamilton [frappes aériennes menées en Syrie en avril 2018]. *"Nous avons acquis de l'expérience, notamment face au déni d'accès et sur la manière dont il est possible de passer au travers de défenses constituées de systèmes sol-air, de chasseurs et de brouilleurs GPS*, a expliqué en mai 2019 le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Philippe Lavigne. *Nous avons aussi acquis des connaissances concernant ce brouillage. On dispose également de retours d'expérience sur la capacité à commander et à planifier ce type d'opérations aux côtés d'alliés, et notamment aux côtés des Américains".* Mais sans eux, que peut faire la France dans un environnement non permissif ? D'autant que la France reste très dépendante pour le moment du GPS américain. En attendant la mise en service opérationnelle du PRS (Public Regulated Service) de l'europpéen Galileo, la majorité des systèmes d'armes français sont synchronisés et naviguent grâce au GPS, en vertu d'un accord bilatéral avec les États-Unis.

Une nation-cadre mais jusqu'à quand ?

D'une façon générale, la France a-t-elle les reins financiers assez solides pour courir plusieurs objectifs à la fois en dépit d'un important effort de défense lancé par Emmanuel Macron ? Entre les défis technologiques de rupture à relever, la défense du territoire national (métropole, territoires ultramarins et zone économique exclusive) et la correction de certaines lacunes capacitaires (drone MALE, avions-ravitailleurs, transport logistique et stratégique, satellites télécoms en nombre insuffisant, protection des satellites...), le champ est vaste. Trop vaste ? A côté de ces lacunes capacitaires, le ministère des Armées investit dans des moyens incroyables. Fin 2019, il a confié à Thales et Dassault Aviation le programme Archange (Avion de Renseignement à CHARGE utile de Nouvelle GENération) visant à renforcer les capacités de renseignement d'origine électromagnétique sur les théâtres d'opérations. Pour l'heure, Paris s'accroche encore à un modèle complet, qui lui apporte une légitimité pour générer des partenariats et assurer son rôle de nation-cadre, en particulier pour ce qui relève des aptitudes militaires à haute valeur ajoutée détenues par quelques rares puissances. Cela lui permet également de conserver sa capacité à être nation-cadre au cours d'opérations internationales en assumant la responsabilité de la planification, du commandement et du contrôle d'une opération militaire. Un objectif ambitieux jusqu'ici tenu, mais jusqu'à quand ? Car les ruptures technologiques n'ont jamais été aussi rapides et nombreuses comme l'intelligence artificielle, la physique quantique, "l'homme augmenté" (neuroscience), la cyber, les missiles hypervéloces, les armes à énergie dirigée, les nanotechnologies...

Itar, l'épée de Damoclès américaine sur les ventes d'armes françaises

Quatre lettres inquiètent fort les industriels de la défense : Itar (International Traffic in Arms Regulations). Pourquoi ? Si un système d'armes contient au moins un composant américain sous le régime de la réglementation américaine Itar - évolutive bien sûr -, les États-Unis ont le pouvoir d'en interdire la vente à l'export à un pays tiers. Or beaucoup de sociétés françaises et européennes intègrent des composants américains, notamment électroniques, dans de nombreux matériels, tout particulièrement dans les domaines aéronautique et spatial. *"Notre dépendance à l'égard des composants soumis aux règles Itar est un point critique"*, avait reconnu en mai 2011 à l'Assemblée nationale le PDG de MBDA, Antoine Bouvier. Washington a d'ailleurs frappé MBDA d'un veto en lui interdisant l'exportation du missile de croisière Scalp vers l'Égypte et le Qatar. Ce n'est pas la première fois que les États-Unis jouent avec les nerfs de la France. En 2013, ils avaient déjà refusé une demande de réexportation aux Émirats arabes unis de composants made in USA nécessaires à la fabrication de deux satellites espions français (Airbus et Thales). La visite de François Hollande aux États-Unis

en février 2014 avait permis de régler positivement ce dossier. Une nouvelle encoche à la souveraineté française. Mais pour ne plus être contraint par la réglementation Itar, la France a entrepris un travail de "désITARisation" de ses systèmes d'armes. La France sera *"extrêmement attentive à ce que nos équipements de demain n'aient pas ou aient une moindre sensibilité aux composants étrangers, notamment pour ITAR"*, avait précisé dans une interview à La Tribune la ministre des Armées, Florence Parly. C'est déjà le avec les futurs missiles air-air MICA-NG, qui seront prêts en 2025. Ils seront ITAR Free. Mais ce sera un travail au très long cours et qui ne pourra pas tout régler.

2/ RELATIONS INTERNATIONALES - **EUROPE DE LA DEFENSE - OTAN :**

□ □ THEME 2 - 1 : Déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni sur le plan d'action global commun

Source, journal ou site Internet : Quai d'orsay

Date 14 janvier 2020

Auteur : communiqué

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Et Jean-François Mazaleytrat sur un article de l'Orient le Jour : « Les Européens tentent un nouveau coup diplomatique face à l'Iran »

Nous, ministres des Affaires étrangères de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni, partageons avec nos partenaires européens des intérêts fondamentaux de sécurité commune. L'un d'entre eux consiste à faire respecter le régime de non-prolifération nucléaire et à veiller à ce que l'Iran ne puisse jamais acquérir l'arme nucléaire. Le Plan d'action global commun (JCPoA) joue un rôle essentiel à cet égard, ainsi que nos chefs d'État et de gouvernement viennent de le réaffirmer sans ambiguïté. Le JCPoA est une réalisation majeure de la diplomatie multilatérale et de l'architecture internationale de non-prolifération. Nous avons négocié le JCPoA avec la conviction qu'il contribuerait de façon décisive à renforcer la confiance dans la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire de l'Iran, ainsi qu'à la paix et la sécurité internationales. Ensemble, nous avons exprimé sans équivoque nos regrets et nos préoccupations à la suite de la décision des États-Unis de se retirer du JCPoA et d'imposer à nouveau des sanctions à l'Iran. Depuis mai 2018, nous avons œuvré ensemble pour préserver cet accord. Les E3 ont mis en œuvre intégralement leurs engagements au titre du JCPoA, notamment la levée des sanctions prévue aux termes de l'accord. Outre la levée de toutes les sanctions, requise par nos engagements au titre de l'accord, nous avons œuvré sans relâche à soutenir les échanges commerciaux légitimes avec l'Iran, notamment grâce au véhicule spécial INSTEX. A la suite de l'annonce par l'Iran, en mai 2019, qu'il cesserait de respecter certains de ses engagements au titre du JCPoA, nous avons cherché à le persuader de changer d'orientation. Les E3 ont redoublé d'efforts pour répondre aux inquiétudes de l'Iran et le ramener au respect de ses engagements au titre de l'accord sur le nucléaire. Nous avons également soutenu les efforts diplomatiques tels que l'initiative de la France visant à amener l'Iran et les États-Unis à la table des négociations pour aboutir à une solution globale négociée. Les E3 demeurent entièrement engagés dans cet effort diplomatique et ont l'intention de le reprendre dès que les conditions le permettront. Toutefois, l'Iran a continué depuis lors de s'affranchir des limites importantes fixées par l'accord. Les actions de l'Iran ne sont pas

conformes aux dispositions de l'accord sur le nucléaire et ont des implications de plus en plus graves et irréversibles en matière de prolifération. Nous n'acceptons pas l'argument selon lequel l'Iran serait autorisé à cesser partiellement la mise en œuvre de ses engagements au titre du JCPoA. Contrairement à ses déclarations, l'Iran n'a jamais déclenché le mécanisme de règlement des différends prévu par le JCPoA et n'a aucun fondement en droit pour cesser de mettre en œuvre les dispositions de l'accord. Ensemble avec la Haute représentante de l'Union européenne, nous avons fait publiquement état de nos préoccupations le 11 novembre dernier. Lors de la Commission conjointe du 6 décembre, nous avons clairement signifié à l'Iran que s'il ne faisait pas marche arrière, nous n'aurions pas d'autre choix que de prendre des mesures dans le cadre du JCPoA, notamment en recourant au mécanisme de règlement des différends. Au lieu de faire marche arrière, l'Iran a choisi de restreindre encore davantage la mise en œuvre des dispositions du JCPoA et a annoncé le 5 janvier qu'il ne respecterait plus « le dernier élément essentiel des limites posées par l'Accord, à savoir la limitation du nombre de centrifugeuses » et que son programme nucléaire « ne serait plus soumis à aucune limite opérationnelle », s'agissant notamment de l'enrichissement et des activités qui y sont liées. Nous n'avons plus d'autre choix, étant donné les mesures prises par l'Iran, que de faire part aujourd'hui de nos préoccupations quant au fait que l'Iran ne respecte pas ses engagements au titre du JCPoA et de saisir la Commission conjointe dans le cadre du mécanisme de règlement des différends, conformément aux dispositions du paragraphe 36 du JCPoA. Ce faisant, nos trois pays ne rejoignent pas la campagne visant à exercer une pression maximale contre l'Iran. Nous agissons en toute bonne foi avec l'objectif primordial de préserver l'accord et dans l'espoir sincère de trouver une solution pour sortir de l'impasse par le biais d'un dialogue diplomatique constructif, tout en restant dans son cadre. Nous espérons ramener l'Iran au plein respect de ses engagements au titre du JCPoA. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni expriment encore une fois leur attachement au JCPoA et leur détermination à œuvrer avec toutes les parties prenantes à le préserver. Nous demeurons convaincus que cet accord multilatéral international historique et sa contribution en matière de non-prolifération servent nos intérêts de sécurité communs et renforcent l'ordre international fondé sur des règles. Nous sommes reconnaissants à la Fédération de Russie et à la République populaire de Chine, avec lesquelles nous restons en étroite consultation, de se joindre à nous dans notre effort commun pour préserver le JCPoA. Nous remercions également le Haut Représentant de l'Union européenne pour les bons offices qu'il continue d'exercer à cet égard. Au vu des récents événements, il est d'autant plus important de ne pas ajouter une crise de prolifération nucléaire à l'escalade qui menace la région tout entière.

[□ □ THEME 2 - 2 : Sahel, une équation terroriste à résoudre d'urgence](#)

Source, journal ou site Internet : Le Point

Date : 15 janvier 2020 (MAJ)

Auteur : Patrick Forestier

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Plus que jamais, il s'agit de réduire au silence l'État islamique dans le Grand Sahara pour éviter un développement de la métastase terroriste. À la réunion de Pau, Emmanuel Macron, le président burkinabè du G5 Sahel, Roch Marc Christian Kaboré, et ses homologues ont été clairs : l'ennemi à abattre est le groupe terroriste État islamique dans le grand Sahara. C'est l'EIGS qui a causé en trois mois une véritable hécatombe dans les forces africaines réparties dans la zone des trois frontières. C'est aussi en pourchassant ces hommes au Mali que s'est produite la collision entre deux hélicoptères français, causant la mort de treize militaires en novembre dernier. Pour Roch Marc Christian Kaboré, il en va de la crédibilité des armées sur

le terrain, à qui le chef de l'État français a demandé des résultats, y compris en creux au dispositif Barkhane qui devra désormais travailler plus étroitement avec le G5 Sahel.

Provoquer un électrochoc

Le président nigérien, lui, a tranché dans le vif. Il a limogé le jour de la réunion à Pau son chef d'état-major, celui de l'armée de Terre, l'inspecteur général des armées et le secrétaire général du ministère de la Défense. Les têtes de l'armée sont tombées. Mahamadou Issoufou a choisi l'électrochoc pour raviver le moral de ses troupes, qui ont perdu 71 des leurs en décembre à Inates et 89, quelques jours plus tard, dans le poste de Chinagoder. Un massacre et une menace sur la capitale, distante de moins de 300 kilomètres d'où les drones et les avions français et américains n'ont rien vu venir. Alors que le groupe terroriste est revenu frapper dans cette même région de Tillabéri, près de la frontière malienne. Longue de 800 kilomètres, elle est devenue une passoire depuis que les FAMa (Forces armées maliennes) ont abandonné leurs postes pour se réfugier à Menaka après avoir elles aussi été mises en difficulté notoire par les terroristes.

Un même modus operandi

Du coup, l'EIGS avait attaqué le Niger le 9 décembre, à Aguendo, dans la région de Tahoua, au lever du jour, à 6 h 30. Cette fois-ci, l'armée nigérienne avait été prévenue par les services de renseignements qu'une action se préparait contre le poste. Sur leur garde, les soldats ont repoussé les assaillants qui n'auront pas bénéficié de l'effet de surprise malgré un véhicule piégé qui a explosé devant l'entrée du camp pour faire diversion, pendant qu'une douzaine de 4X4 se lançaient à l'assaut de la position. Sans succès. Bilan : 3 soldats morts, 4 blessés. Quatorze morts et des blessés chez les terroristes qui ont abandonné des armes et un véhicule bourré d'explosifs. Le lendemain, le scénario est le suivant : les soldats sont en train de s'agenouiller au lever du jour pour la prière. En djihad, les fanatiques islamistes estiment, eux, en être dispensés. Ils lancent cette fois-ci une nouvelle offensive à 5 kilomètres de la frontière. À Inatès. Ils sont 500. Une véritable armée qui déboule après une préparation d'artillerie, sur trois côtés, le quatrième étant laissé libre, selon une tactique que les terroristes utilisent à chaque fois. Un piège en fait déguisé en porte de sortie, ce qui leur permet d'abattre parfois à des kilomètres les fuyards, paniqués par l'explosion des véhicules kamikazes. Au bout de trois heures de combat, la garnison est décimée. Sur 4 pelotons, soit 280 hommes, au moins 71 sont morts. Plus tard, Emmanuel Macron viendra se recueillir sur leurs tombes à Niamey. L'État islamique, qui compte 57 tués, revendique le lendemain l'attaque en annonçant que l'armée a perdu 100 soldats, ce qui est probable en comptant les disparus. Forts de leurs succès, les djihadistes, profitant de la désorganisation et du moral en berne de l'armée malienne, poussent leur avantage : ils attaquent, toujours dans la même zone, le camp de Chinagoder les jours qui précèdent le sommet de Pau. Le bilan est catastrophique : 89 morts. Là aussi, personne n'a rien vu venir.

Un ennemi bien connu

À Pau, le groupe terroriste devient l'ennemi à abattre et son chef, Adnane Abou Walid al-Sahraoui, est recherché mort ou vif. Sa tête et son groupe, qui compterait au moins un demi-millier de combattants, sont mis à prix par les États-Unis. Originaire de la région du Sahara, al-Sahraoui est l'un des survivants de la longue liste des chefs terroristes qui ont été tués par des raids français. Une tactique d'élimination de cibles à haute valeur ajoutée qui semble montrer ses limites. Lui a échappé à la mort, comme son successeur qui serait à ses côtés. En 2013, son groupe, le Mujao, fusionne avec les Signataires par le sang de Mokhtar Belmokhtar, un vétéran d'Afghanistan, pour former Al-Mourabitoune. Deux ans plus tard, al-Sahraoui annonce qu'il prête allégeance à Daech et appelle son nouveau groupe l'État islamique dans le Grand Sahara.

Belmokhtar sera tué dans le sud libyen par une frappe d'avions français et al-Baghdadi en Syrie l'an dernier par des avions américains. En tout cas, à Pau, le président français a annoncé le long agenda des réunions à venir : 220 hommes en renfort pour Barkhane et une concentration des forces avec le G5 sur le fuseau centre. Une démarche dont on espère qu'elle permettra de venir à bout de ce groupe terroriste qui agit depuis sept ans dans la même région en faisant des victimes dans toutes les armées, y compris dans l'américaine dont on se rappelle les quatre tués à côté de militaires nigériens en 2017.

Agir dans un imbroglio de milices

Pour l'EIGS, la région des trois frontières est devenue un fief qu'il administre d'une certaine façon comme un territoire libéré. Il recrute chez les Peuls, beaucoup du Niger poussés vers le Mali par la sécheresse avec leur bétail convoité par des clans touaregs. Parmi eux, des miliciens maliens sur lesquels se sont appuyés un temps les militaires de l'opération Barkhane. Depuis, le cycle de représailles entre les communautés n'a pas cessé. Al-Sahraoui accuse même dans un message deux communautés touarègues affiliées aux mouvements GATIA et MSA d'être les complices de la France et du Niger. Les vendettas entre clans dépassent le djihad et l'instauration improbable d'un État islamique. Une ethnicisation du conflit qui complique la mission antiterroriste de l'armée française. La dérive du régime malien et de son armée considérablement affaiblie n'arrange rien. Aussi, la traque tardive d'al-Sahraoui et de son groupe aujourd'hui composé de combattants très motivés risque de présenter de nouvelles difficultés. Et les résultats demandés à Pau par les chefs d'État de ne pas être au rendez-vous fixé dans six mois en Mauritanie

□ □ THEME 2 - 3 : L'indépendance de l'industrie de défense française vue par Nicolas Dhuicq

Source, journal ou site Internet : le portail de l'IE

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Arnault Manatory

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Récemment, le fonds américain Searchlight Capital Partners a réalisé une OPA sur Latécoère, fleuron français de l'aéronautique. L'État, via son dispositif de contrôle des investissements étrangers en France, a avalisé l'opération à condition que les Américains permettent à un investisseur agréé de siéger au conseil d'administration et de détenir 10% du capital de Latécoère.

Nicolas Dhuicq est médecin psychiatre et a été député de l'Aube entre 2007 et 2017. Il a notamment siégé au sein de la commission de la défense nationale et des forces armées. Préoccupé par le thème de l'indépendance française, il a bien voulu répondre à nos questions.

Cette vente vous inquiète-t-elle ? Pensez-vous que cette disposition soit de nature à garantir un quelconque contrôle de la France sur l'avenir de Latécoère ?

N. Dhuicq : Non, je pense que ce contrôle est trop faible. Sur la question des industries de défense, il faut pouvoir contrôler un ensemble de production industrielle qu'on va qualifier « de base » et de haute technologie à la fois. C'était le sens de mon travail sur les munitions de petits calibres. Laisser partir à l'étranger la production de munitions de petits calibres comme cela a été fait, pour des économies à court terme, c'est dépendre de puissances extérieures qui n'auront pas forcément les mêmes intérêts et surtout la même politique étrangère. C'est problématique, y compris pour un élément qui n'est pas de la haute technologie par rapport à un char de combat,

un avion de combat ou à un sous-marin à propulsion nucléaire. Donc, d'une manière générale, toute vente d'une entreprise industrielle qui fabrique des objets qui ont trait directement à la Défense, consiste à créer le risque d'une coupure d'approvisionnement pour nos forces armées, si jamais le pays où se trouve la production n'est pas d'accord avec notre politique étrangère. C'est pour cela que vendre une entreprise française, que ce soit Latécoère, que ce soit Alstom, ce qui est bien plus grave puisque ce sont les chaudières à propulsion nucléaire de nos sous-marins qui sont en cause, ou que ce soit Manurhin pour ce qui est de la production de machines-outils qui fabriquaient des munitions de petits et moyens calibres, c'est une perte de souveraineté qui est très lourde. D'autant plus lourde qu'elle pèse au niveau de notre capacité à avoir une politique étrangère souveraine et à défendre nos intérêts. Or, on ne calcule jamais assez combien la sécurité rapporte au produit intérieur brut (PIB) d'un pays. Prenons l'exemple de la Marine. Nos plateformes pétrolières qui sont au large de l'Afrique de l'Ouest (éventuellement exploitées par Total), pourraient être victimes d'attaques de pirates ou de mafias qui empêcheraient notre production si nous n'avions pas la Marine Nationale française qui était capable d'assurer la sécurité ponctuelle de ces zones. On ne calcule jamais combien la sécurité rapporte à l'activité économique d'un pays, parce que sans sécurité il n'y a pas d'activité économique. C'est le deuxième niveau qui m'effraie quand j'entends ce genre de vente. Il y a un troisième niveau qui est important, c'est celui du dépôt des brevets et du maintien des emplois industriels, que ce soit des ouvriers qualifiés ou des ingénieurs, sur le territoire national. Parce qu'on passe beaucoup plus de temps à récupérer une compétence qu'à la perdre. Ce sont les trois facteurs qui m'inquiètent beaucoup dans ce type de vente. Et par rapport à la question particulière de Latécoère, je pense que c'est aussi une politique à court terme. On a beau avoir des parts avec un poids plus important dans les conseils d'administration, à partir du moment où l'on est minoritaire à ce point (10 %), je vois mal les autres actionnaires accepter très longtemps un blocage. Surtout si jamais les intérêts économiques et commerciaux à court terme de l'entreprise sont mis en cause, parce que par moment il peut y avoir des intérêts économiques d'entreprise qui ne sont pas compatibles avec les intérêts nationaux. Ça peut être le cas inverse, il faut être clair. Par exemple, on peut avoir une entreprise qui veut exporter des armes, des munitions, des composants qui entrent dans la composition d'un système d'arme vers une puissance extérieure avec laquelle nous ne sommes pas d'accord, là malheureusement nous n'aurions pas à long terme la minorité de blocage réelle pour empêcher ces exportations.

Comme vous, certains députés de la commission de la défense nationale et des forces armées sont inquiets de voir la France perdre la main sur son industrie de défense. En tant qu'ancien membre de cette commission, croyez-vous possible que l'appel à une « approche souveraine » formulé par ces 17 députés de diverses formations ait une chance de peser sur l'avenir du tissu industriel de défense français ?

N. Dhuicq : D'abord, c'est une initiative que je salue parce que ça montre qu'il reste encore à l'Assemblée nationale quelques parlementaires qui ont une vision un peu plus large, un peu plus vaste des choses et qui continuent à défendre les intérêts du pays. C'est donc plutôt positif. Malheureusement, ils sont extrêmement minoritaires, parce que la majorité des parlementaires ont peu de culture géostratégique, peu de culture politique et peu de culture historique. Ils sont donc plutôt, surtout pour ce qui concerne la nouvelle Assemblée, dans l'idéologie dominante néo-libérale. C'est-à-dire une idéologie d'une économie financiarisée où peu importe l'endroit où sont produits les armements, parce qu'on va considérer les armements comme des produits de consommation comme les autres. Or, il ne s'agit pas de produits de consommation, et c'est pour cela qu'au niveau budgétaire, certains avaient proposé par exemple de sortir l'effort de défense des critères de Maastricht. Parce qu'on voit bien qu'on touche là au régalien, à l'identité même d'un pays et à son existence en tant qu'État-Nation. Parce qu'encore une fois, sans industrie de défense, il n'y a plus d'État-Nation.

Sur cette industrie de défense et le poids qu'elle peut avoir sur la préservation d'une entité politique, comme l'heure est à la concentration des acteurs industriels et particulièrement dans l'industrie de défense, pensez-vous qu'il est probable et / ou souhaitable que cette concentration se fasse au niveau européen ?

N. Dhuicq : Il y a en effet une concentration capitalistique dans les industries comme dans beaucoup de domaines économiques aujourd'hui. L'industrie de défense n'échappe pas à ce mouvement. En revanche, j'ajoute un petit correctif, c'est qu'il y a une concentration, mais en même temps nous voyons un nombre d'acteurs industriels nouveaux émerger. La Turquie se dote d'une industrie de défense terrestre par exemple, mais aussi la Corée du Sud avec des chantiers navals dont on ne parle jamais ou encore le Japon qui fait de gros efforts industriels au niveau de la défense et veut même réviser les textes hérités de l'après-guerre. Il y a donc beaucoup plus de concurrence sur le marché de l'armement et des pays qui au contraire défendent une vision souveraine de leur industrie de défense. Et ça, c'est trop souvent oublié parce que nous sommes très centrés sur le nombril européen et éventuellement sur le grand-frère américain. En particulier avec l'opération du F-35 qui a pompé, à l'exception de Dassault, tout l'argent de l'industrie aéronautique européenne. C'est pourquoi j'ai vu d'un très mauvais œil au dernier salon du Bourget que le président de la République dévoilait le prototype du SCAF, et demandait comme Alain Juppé (mais Dassault avait refusé à l'époque) de forcer Dassault à collaborer avec l'industrie allemande. Alors que Dassault est le dernier avionneur du continent européen capable de produire un avion de combat. Là aussi par une espèce de germanophilie galopante, je vois nos brevets, les efforts de nos travailleurs partir dans l'intérêt de l'industrie allemande. Et je crois que le Président de la République actuel n'a pas assez fait attention à cela. Ma réponse est qu'il serait plus souhaitable de voir des coopérations entre États qui ont des intérêts similaires. Quand on pense « industrie européenne », nous constatons que les pays de l'ancien bloc soviétique sont restés traumatisés par l'occupation de l'Armée Rouge et auront tendance à plutôt acheter du matériel américain que du matériel européen. C'est le reproche qui est par exemple fait à la Pologne par la France. Dans le même temps, nous avons l'Allemagne qui est une puissance industrielle et financière mais qui n'a pas de réelle politique étrangère. Puis il y a un troisième groupe constitué par la France et le Royaume-Uni qui sont des pays très proches dans leurs politiques souveraines parce qu'ils ont la mémoire de l'Empire. Ce qui rapproche le Royaume-Uni et la France, c'est d'avoir une approche globale. Je pense qu'on peut avoir des intérêts communs entre États-nations et entre industries et je crois plus à des coopérations industrielles entre États qu'au niveau global européen. Parce que les intérêts sont divergents au niveau global européen, entre l'Europe du Nord, l'Europe centrale, l'Europe du Sud et la France, il n'y a pas forcément les mêmes visions du monde et les mêmes intérêts. Or, il ne faut pas oublier que la Défense est destinée à défendre avant tout les intérêts, y compris économiques, d'un pays. Le lien entre l'économie et la défense n'est pas suffisamment fait dans les travaux économiques actuels. Je crois donc qu'une production 100 % française devient malheureusement illusoire, sauf si on augmente considérablement le budget de la défense. Je pense que la solution est plutôt du côté des coopérations entre États-nations souverains comme ce fut le cas pour les programmes du Jaguar ou du Transall, plutôt qu'à une Europe entendue comme une Europe à 27 pays qui n'ont pas les mêmes intérêts.

Dans le registre de la coopération ponctuelle entre États, pourquoi le SCAF, le programme du futur avion de combat franco-allemand, n'irait-il pas dans le bon sens ?

N. Dhuicq : Ayant eu des contacts auparavant avec la société Dassault je vois cela plutôt d'un mauvais œil parce que je pense que c'est une coopération qui est plutôt dans l'intérêt de l'Allemagne. C'est-à-dire d'une industrie allemande qui va y voir un intérêt industriel et non pas un intérêt géopolitique. Je pense que justement, là, nous ne sommes pas dans un bon exemple

de coopération. Je pense qu'à ce niveau de technologie, que ce soit pour les sous-marins à propulsion nucléaire ou pour un avion de combat, on touche là à un domaine qui devrait être le plus national possible, à l'exception de quelques composants. Mais même sur les composants, c'est l'une des raisons pour lesquelles on n'a pas pu exporter le Rafale au Brésil, parce que les États-Unis ne le voulaient pas et que nous avons quelques systèmes du Rafale qui sont d'origine américaine. L'avion de combat est justement un mauvais exemple, parce qu'il va trop dans le sens de donner finalement la recherche et le travail accumulés par des générations d'ingénieurs français à l'Allemagne, qui à mon avis n'y voit qu'un intérêt industriel et non pas un intérêt de politique de défense.

3/ ARMEMENTS - INDUSTRIES – ECONOMIE

□ □ THEME 3 - 1 : Damen rafle les quatre navires MKS 180 pour la marine allemande

Source, journal ou site Internet : Le Marin

Date : 14 janvier 2020

Auteur : Jean-Marc Tanguy

Adressé par François Jouannet

C'est un nouveau camouflet pour TKMS : la marine allemande va acheter un design de navire élaboré par le néerlandais Damen, ce qui l'écarte *de facto* d'un appel d'offres estimé à 5,3 milliards d'euros. Les quatre navires de type MKS180 seront construits pour au moins 70 % en Allemagne, chez Blohm & Voss, une filiale du groupe Lürssen. La marine allemande a besoin de quatre unités mais ne cache pas son intérêt pour deux autres. Le processus concurrentiel avait été figé par la remise des offres finales en juillet : il ne manquait que le nom de vainqueur. Une contestation de la victoire de Damen reste encore possible par TKMS. Déjà critiqué pour ses résultats, le groupe allemand se retrouverait cantonné à la seule activité de sous-marins. Le MKS180 doit permettre des missions durables à la mer, avec des relèves d'équipage sur zone. Le navire comprendra une suite anti-sous-marine, un quartier de détention pour les trafiquants et pirates et des capacités médicales plus développées. Une longueur de 155 mètres et une masse de 9 000 tonnes sont envisagées. En plus de l'équipage de 110 marins, jusqu'à 70 autres marins pourront se charger des modules de mission.

□ □ THEME 3 - 2 : Le ministère des armées commande huit vedettes de soutien à la plongée

Source, journal ou site Internet : DICOD

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Communiqué de presse

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Florence Parly, ministre des Armées, salue la notification par la Direction générale de l'armement (DGA) le 18 décembre 2019 à la société des établissements Merré (Nort-sur-Erdre, Loire-Atlantique) d'un marché de huit Vedettes de soutien à la plongée (VSP) destinées à la Marine nationale. Elles seront utilisées par l'École de plongée de Saint-Mandrier (Var) et les trois groupes de plongeurs démineurs, stationnés à Toulon, Brest et Cherbourg. Elles serviront principalement à la lutte contre les mines dans les fonds de faible profondeur. Cette commande

complète le renouvellement des capacités navales de lutte contre les mines et les engins explosifs improvisés prévu par la loi de programmation militaire 2019-2025. Au cœur de ce renouvellement, le programme SLAMF (Système de Lutte Anti-Mine Futur), conduit par la DGA, développe un concept innovant de bâtiments porteurs et de systèmes de drones permettant de traiter la menace tout en gardant les marins à distance.

La première VSP sera construite sur les sites de Saint-Nazaire et de Brest de Merré. Sa réception est prévue pour début 2022. À l'issue d'une période de trois mois d'utilisation opérationnelle par le Groupe de plongeurs démineurs (GPD) Méditerranée à Toulon, le lancement de la série sera confirmé. Il débouchera sur la livraison, entre fin 2023 et 2025, de sept autres unités au profit des trois GPD et de l'École de plongée de Saint-Mandrier (à raison de deux unités chacun au total). Les huit VSP remplaceront les neuf Vedettes d'intervention pour plongeurs démineurs (VIPD) admises au service actif dans les années 1990. Ces VSP participeront à la fonction de guerre des mines. Elles compléteront les quatre bâtiments bases pour plongeurs démineurs et les onze chasseurs de mines tripartites, qui seront renouvelés dans le cadre du programme SLAMF. Grâce à leur taille réduite et leur faible tirant d'eau, les VSP pourront être déployées dans les zones de faible profondeur d'eau non accessibles aux moyens plus conséquents. Leurs principales missions opérationnelles concerneront des recherches et interventions jusqu'à soixante mètres de profondeur avec une équipe de seize plongeurs, des recherches par sonar remorqué jusqu'à cent mètres de profondeur, le soutien de chantiers de travaux sous-marins ou des expertises et interventions sous les coques des bateaux.

□ □ THEME 3 - 3 : Naissances, espérance de vie, mariages : l'INSEE dresse le bilan démographique de la France

Source, journal ou site Internet : Le Figaro

Date : 14 janvier 2020

Auteur : Agnès Leclair

Adressé par Elie Billaudaz

Quel est le visage de la France? Selon le bilan démographique 2019 de l'Insee, les naissances baissent pour la cinquième année consécutive, mais moins fortement qu'en 2018. Des informations sensibles en plein débat sur la réforme des retraites...

L'Insee dévoile ce mardi son «bilan démographique 2019». En voici les données principales:

- 67 millions d'habitants

Au 1er janvier 2020, la France compte 67 millions d'habitants. Au cours de l'année 2019, la population a augmenté de 0,3%. Comme les années précédentes, cette progression est principalement due au solde naturel (+141.000 personnes), différence entre les nombres de naissances et de décès, malgré un solde «historiquement bas». Le solde migratoire, lui, se situe à +46.000 personnes, selon les estimations de l'Insee.

- 753.000 naissances, soit 6000 de moins qu'en 2018

En 2019, 753.000 bébés ont vu le jour en France. La natalité baisse pour la cinquième année consécutive, mais à un rythme plus ralenti. L'Insee retient avant tout que «la fécondité se stabilise». L'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1.87 enfant par femme contre 1.88 l'année précédente. L'âge moyen à la maternité continue de s'élever pour atteindre 30.7 ans en 2019. Selon les dernières données d'Eurostat, la France reste championne de la natalité de l'Union européenne.

- Légèrement plus de décès

Alors que les générations du baby-boom arrivent aux grands âges, 612.000 personnes sont mortes en 2019 en France, soit 2000 de plus qu'en 2018. L'épisode de grippe hivernale de 2017-2018 et les deux épisodes de canicule de l'été dernier ont également accru le taux de mortalité des personnes âgées, souligne l'Insee.

L'espérance de vie continue d'augmenter

En 2019, l'espérance de vie atteint 85.6 ans pour les femmes et 79.7 ans pour les hommes. En dix ans, les hommes ont gagné 2 ans d'espérance de vie et les femmes 1.2 an. Une progression qui se poursuit. Les Françaises sont vice-championnes d'Europe de la longévité, derrière les Espagnoles (86.1 ans).

- Les mariages en baisse

En 2019, 227.000 mariages ont été célébrés, dont 221.000 mariages entre personnes de sexe différent et 6000 mariages entre personnes de même sexe. Un nombre inférieur à l'année précédente. Les Pacs, eux, sont en augmentation en 2018 avec 209.000 pactes civils de solidarité Pacs conclus. Un phénomène sans doute lié à la nouvelle possibilité de formaliser cette union en mairie.

□ □ THEME 3 - 4 : [Brexit : Total rapatrie la gestion de sa trésorerie de Londres à Paris](#)

Source, journal ou site Internet : [Economie Le Figaro](#)

Date : 14 janvier 2020

Auteur : [Cyrille Pluyette](#)

Adressé par [François Jouannet](#)

Le PDG Patrick Pouyanné a invoqué le Brexit, des coûts ainsi qu'une volonté de réorganisation. Le géant de l'énergie compte aussi adopter le statut de « société européenne ». Total avait suscité des critiques, notamment politiques, en annonçant en 2013 le transfert de Paris à Londres de la gestion de sa trésorerie et de sa communication financière. Mais depuis, les Britanniques ont voté le Brexit, et l'entreprise s'apprête désormais à faire le chemin en sens inverse pour la première de ces deux activités, « *Total va ramener sa trésorerie à Paris* », a déclaré mardi Patrick Pouyanné, le PDG du groupe, lors d'une conférence organisée par l'opérateur boursier Euronext. « *Il y a le Brexit qui joue... Il y a aussi le fait qu'on s'est rendu compte que finalement il y a une question de coût* », a-t-il expliqué, faisant également valoir une simplification opérationnelle. Le rapatriement concerne environ 60 à 70 personnes, des opérateurs de trésorerie et des informaticiens, selon lui. L'annonce devrait être bien accueillie par les défenseurs de la place financière française, dont certains s'étaient désolés il y a quelques années d'une délocalisation participant d'après eux à l'affaiblissement de la capitale dans ce domaine. « *On contribue au signal comme quoi la place de Paris est attractive* », a estimé Patrick Pouyanné, qui a ajouté que son groupe allait se transformer en « *société européenne* ». Ce changement doit encore être approuvé par le conseil d'administration et l'assemblée des actionnaires. « *D'un point de vue strictement juridique, ça ne change pas grand-chose* », mais « *je pense que c'est bien que les grands groupes européens montrent leur foi dans l'Europe* », a souligné le patron. Cette modification des statuts, déjà adoptée par Airbus ou Constellium, permet à l'entreprise d'exercer ses activités dans l'Union européenne sous une forme juridique unique.

4/ Les forces armées- Air - Marine - Terre – Gendarmerie

□ □THEME 4 - 1 : Innovation : la Golden Hour Box

Source, journal ou site Internet : défense

Date 14 janvier 2020

Auteur : DCSSA

Adressé par André Dulou

Présentée en avant-première lors de la 17^e édition de l'Université d'été de la Défense par le Centre de transfusion sanguine des armées, la Golden Hour Box, nouveau système innovant de transport de concentrés de globules rouges (CGR) était en adéquation avec le thème « les mutations de guerre ».

Les Golden Hour Box (GHB) sont des dispositifs de transport de produits sanguins. Elles sont commercialisées par la société américaine Pelican, qui a fusionné avec une start-up et entreprise anglaise, afin de développer ce procédé unique de froid passif, qui est breveté et constitue l'originalité des GHB. Ce dispositif de type glacière, contient un fluide dans ses parois qui est capable de permettre le maintien du contenu entre 2 et 10 °C, pendant 2 jours lorsque la température extérieure est de 37 °C. Il est "rechargeable" en 8 heures lorsqu'il est placé dans un congélateur et permet de stocker 2 à 4 poches de concentrés de globules rouges dans une boîte transportable de 3 kilogrammes. Il permet de ne pas craindre pour la réintégration de produits périmés et donc de ne pas se limiter dans l'emport de cette capacité. Les Golden Hour Box ont également vocation à être utilisées par les forces spéciales lors de missions à haut risque, loin de la banque du sang.

□ □THEME 4 - 2 : Qualification supérieure pour le Tonnerre en exercice d'évacuation de ressortissants

Source, journal ou site Internet : defense.gouv.fr

Date : 14 janvier 2020

Auteur : Sirpa marine

Adressé par André Dulou

Fin décembre 2019, accompagné du 1^{er} et du 2^e régiment d'infanterie de marine (RIMA), l'équipage du porte-hélicoptères amphibie (PHA) *Tonnerre* a effectué un exercice d'évacuation de ressortissants sur les côtes toulonnaises. L'objectif de cet exercice était d'obtenir la qualification supérieure pour ce type d'opération.

Très tôt dans la matinée, les premiers militaires pénètrent dans le radier du bâtiment. Sous l'œil attentif des manœuvriers, les véhicules blindés et les chars sont conduits jusque dans les chalands de transport de matériel (CTM) et un engin de débarquement amphibie rapide (EDAR). Leurs équipages les accompagnent jusque sur la plage où ils vont évoluer en cette fin de nuit. La brigade de protection du porte-hélicoptères amphibie *Tonnerre*, accompagnée du commandant en second, débarque sur la plage. Avec les troupes du 1^{er} et 2^e RIMA, ils vont sécuriser la zone pour accueillir les ressortissants. L'exercice a commencé.

Déroulé

Les troupes projetées d'infanterie et de cavalerie sont positionnées sur les points de regroupement, parées à accueillir les citoyens français et européens en vue d'une évacuation. La zone est hostile, la population locale ne voit pas d'un bon œil la présence de militaires sur leur territoire. Les civils sont contrôlés, l'équipage du *Tonnerre* est prêt à les prendre en charge. Un premier enregistrement à la plage est nécessaire pour récupérer les bagages et traiter les problèmes de santé ainsi que les éventuels imprévus. La plage et les embarcations sont sous menace ennemie, des zodiacs et des drones harcèlent les forces françaises. La sécurité de tout le personnel est compromise. L'état-major donne l'ordre de se replier dans les plus brefs délais afin de ne pas mettre en péril la vie des ressortissants. En quelques minutes, l'ensemble des ressortissants, des militaires et de la batellerie est rapatrié à bord du bâtiment. Sous le regard de la division « entraînement » de la force d'action navale, les marins ont pu parfaire leur entraînement dans le domaine de l'évacuation de ressortissants (RESEVAC). Un projet ambitieux mais tout à fait en phase avec une marine d'emploi et de combat. Les marins du *Tonnerre*, comme ceux des autres bâtiments amphibie de la Marine, n'ont de cesse de maintenir leurs capacités techniques en manœuvre amphibie et tactiques en sécurisation de plage, améliorant l'interopérabilité avec l'armée de Terre et les marines alliées. Cet exercice a été mené avec le concours de deux pilotes de drone et d'une centaine de jeunes des PMM de Lyon, Toulon, Hyères et la Seyne-sur-Mer.

5/ ZONES DE CONFLITS

□ □ THEME 5 - 1 : Libye : Erdogan menace après le faux bond de Haftar

Source, journal ou site Internet : Le Quotidien d'Oran

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Ghania Ouzaki

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

La crise libyenne évolue depuis hier entre un « accord de principe » et non formel d'un cessez-le-feu, un faux bond du maréchal Haftar, les menaces du président turc et la préparation de la conférence de Berlin pour dimanche prochain. Après avoir constaté hier le refus du maréchal Khalifa Haftar de parapher l'accord d'un cessez-le-feu en Libye, la Russie a voulu nuancer ses déclarations en affirmant, plus tard, par la voix de son ministère de la Défense que « la réunion de Moscou tenue lundi entre rivaux libyens a abouti à la conclusion d'un accord de principe entre eux pour maintenir et prolonger indéfiniment la cessation des hostilités ». Son ministre a précisé, dans ce sens, que « le cessez-le-feu instauré dimanche en Libye reste en vigueur pour une durée indéterminée, malgré le refus du maréchal Haftar de signer un accord formel, car il a besoin de deux jours supplémentaires pour l'étudier ». L'on rappelle que les choses avaient mal tourné lors de la séance de formalisation de cet accord. Imprévisible et arrogant qu'il est, le maréchal Khalifa Haftar, commandant diverses troupes armées à l'est de la Libye, a réussi, en effet, à faire braquer sur lui les yeux de la diplomatie internationale en refusant de parapher, à Moscou, le document de formalisation de l'accord en question comme l'a fait son opposant le président du Gouvernement d'Union nationale (GNA), Fayez al-Serraj. Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a ainsi constaté « l'absence d'un résultat définitif » autour d'une trêve pourtant négociée la veille. En effet, les deux belligérants libyens l'ont fait lundi à Moscou avec une intermédiation des ministres russes et turcs de la Défense et des Affaires étrangères. Le cessez-le-feu devait, selon des agences étrangères, repose sur un projet d'accord à la faveur de l'initiative russo-turque d'instaurer « une cessation illimitée des hostilités en

Libye», de consacrer « la normalisation de la vie quotidienne à Tripoli et les autres villes» et «l'accès et la distribution, en toute sécurité, de l'aide humanitaire».

Haftar quitte Moscou sans signer l'accord

Les Nations Unies avaient, pour leur part, amorcé des discussions autour de l'envoi d'une mission d'observation en Libye, dès la conclusion formelle du cessez-le-feu. « Le maréchal Haftar a quitté Moscou sans signer l'accord de cessez-le-feu accepté par son rival », avait affirmé contre toute attente hier la diplomatie russe qui a précisé que Haftar a demandé « un délai de réflexion jusqu'à mardi matin (hier ndlr)». Ce sont les présidents russe et turc qui avaient appelé le mercredi 8 janvier dernier d'Istanbul à un cessez-le-feu en Libye. Le Président Tebboune l'avait fait deux jours avant eux, lundi 6 janvier, à partir d'Alger après avoir reçu plusieurs responsables étrangers dont le président du GNA, Favez Al-Sarraj. Un cessez-le-feu devait donc entrer en vigueur le dimanche 12 janvier à minuit. Le faux bond de dernière minute du maréchal Haftar à Moscou laisse planer un doute certain sur sa volonté et celle de ses sponsors de faire taire les armes en Libye. Répondant de plusieurs officines occidentales et arabes notamment l'Egypte et les pays du Golfe, Haftar a dû « être appelé » par certaines d'entre elles pour retarder la formalisation de l'entrée en vigueur de cette trêve des hostilités armées parce que s'il devait la refuser, il l'aurait fait dès qu'elle a été proposée et de surcroît ne se serait pas déplacé à Moscou. Le président turc Recep Tayyip Erdogan a tout de suite réagi aux atermoiements et faux-fuyants du maréchal de Benghazi à Moscou en avertissant le même jour devant les députés de son parti, l'AKP, que «nous n'hésiterons jamais à infliger au putschiste Haftar la leçon qu'il mérite s'il poursuit ses attaques contre l'administration légitime et contre nos frères en Libye». La Turquie a, depuis plusieurs semaines, déployé des troupes militaires en Libye pour aider le président du GNA à repousser l'offensive de Haftar pour la prise de Tripoli. «Pour dire les choses clairement, si la Turquie n'était pas intervenue, le putschiste Haftar se serait emparé du pays entier et tout le peuple libyen aurait été victime de ses persécutions», a-t-il affirmé.

Le Président Tebboune dimanche à Berlin

Erdogan a accepté de participer à la conférence sur la Libye que la chancelière allemande Angela Merkel a prévu d'organiser, dimanche prochain à Berlin. «Nous allons discuter de cette question dimanche à la réunion de Berlin à laquelle participeront aux côtés de la Turquie, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, la Russie, l'Italie, l'Egypte, l'Algérie et les Emirats arabes unis», a-t-il fait savoir. Après s'être déplacée samedi dernier à Moscou, Merkel s'est entretenue, lundi soir, au téléphone avec Poutine pour s'entendre, avec lui, sur les dernières retouches des préparatifs de la conférence. Son objectif est de réunir les pays concernés d'une manière ou d'une autre par le conflit libyen pour tenter de relancer le dialogue politique entre les parties en faction sur le champ des batailles. «L'ensemble de la communauté internationale: Russes, Turcs, Européens, Emiratis, Algériens, Egyptiens et Qataris encouragent les parties libyennes à s'entendre au lieu de régler leurs comptes par la voie des armes», a déclaré le MAE russe à cet effet. Sergueï Lavrov a d'ailleurs clairement situé les responsabilités dans ce conflit régional en dénonçant «l'aventure criminelle de l'Alliance atlantique qui a détruit l'Etat libyen». Le chef de la diplomatie russe a été très direct dans les déclarations qu'il a faites hier à partir du Sri Lanka. «Les Occidentaux sont responsables du conflit en Libye, pays ayant les plus importantes réserves africaines de pétrole, car ils ont soutenu militairement les rebelles qui ont renversé et tué le colonel Mouammar Kadhafi en 2011,» a-t-il déclaré. La Chancelière allemande a aussi téléphoné au Président Tebboune pour l'inviter, officiellement, à faire partie de ses hôtes à Berlin. Le communiqué de la présidence de la République, rendu public lundi, fait part de son acceptation de participer à la conférence de dimanche prochain sur la Libye. En parallèle, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, s'est envolé, hier, vers l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis, - deux des pays qui soutiennent Haftar- probablement pour les convaincre d'accepter d'aider à une solution politique inter-libyenne.

□ □THEME 5 - 2 : Outre les 25 000 blessés et les 2800 militants détenus plus de 660 manifestants tués depuis le 1^{er} octobre en Irak

Source, journal ou site Internet : Liberté

Date 15 janvier 2020

Auteur : Karim Benemar

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

La répression meurtrière menée par les forces de l'ordre irakiennes contre les manifestants a fait 669 morts depuis le début du mouvement de contestation, le 1er octobre 2019. Ce nouveau bilan a été révélé, lundi, par le Centre de documentation irakien sur les crimes de guerre, a rapporté la presse irakienne. Il précise par ailleurs que le nombre de blessés lors des manifestations a atteint 25 000, tandis que le nombre de détenus a dépassé la barre des 2800. Selon la même source, le plus grand nombre de manifestants tués a été enregistré dans la capitale Bagdad, où 394 personnes ont trouvé la mort, tandis que le nombre de blessés recensés est de 18 728 et de 1088 concernant les détenus. Le gouvernorat de Dhi Qar, dans le Sud, vient en deuxième position où 105 manifestants ont été tués et 1700 personnes blessées, alors que le nombre des détenus a atteint 526, selon la même source. Viennent ensuite les villes de Diwaniya et de Nadjaf qui enregistrent respectivement 422 et 401 morts. Malgré cette répression féroce, dénoncée à l'international, le mouvement de protestation en Irak ne connaît aucun répit. Hier, les rues de Bagdad ont de nouveau accueilli des centaines de manifestants déterminés à faire partir la classe politique dirigeante, accusée de corruption et d'incompétence. Selon des médias locaux, quelques échauffourées ont éclaté dans l'après-midi d'hier quand les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser les protestataires. À Bassora, les étudiants ont encerclé le commissariat de police pour exiger la libération des détenus, des étudiants pour la plupart, arrêtés ces derniers jours. Une forte mobilisation a eu lieu également à Kerbala, dans le Sud, où les manifestants ont coupé les principaux axes routiers de la ville en promettant de ne pas quitter la rue jusqu'à satisfaction de toutes les revendications du mouvement populaire.

□ □THEME 5 - 3 : Niger : l'attaque de Chinagoder symbole de la montée en puissance de l'EIGS

Source, journal ou site Internet : RFI

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

L'État islamique au Grand Sahara (EIGS), groupe fondé par Adnane Abou Walid Al-Sahraoui, est très actif dans la zone « *des trois frontières* », entre le Mali, le Burkina et le Niger, où il a mené plusieurs attaques contre des camps militaires : à Indelimane au Mali en novembre dernier, puis début décembre à Inates au Niger. En multipliant les attaques meurtrières contre des camps militaires, le groupe EIGS a démontré son efficacité tactique et sa capacité à mener des actions de plus en plus sophistiquées. Le groupe jihadiste peut désormais aligner plusieurs centaines d'hommes pour submerger les positions des armées régulières en les attaquant sur plusieurs côtés. La soudaineté de cette montée en puissance pose question. En 2018, le groupe jihadiste était sous pression et subissait les actions répétées de Barkhane, des forces armées

maliennes et des groupes d'autodéfense du MSA et du Gatia (Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés). Mais la fin de cette collaboration entre troupes régulières et miliciens aurait laissé un peu de répit au mouvement djihadiste pour se régénérer.

« Circulation des combattants »

Le journaliste mauritanien Lemine Ould Mohamed Salem estime que l'EIGS a bénéficié de l'allègement du dispositif sécuritaire dans la région pour « *élargir ses recrutements* » en « *profitant de l'existence de conflits locaux* » et « *d'un sentiment de marginalisation* » des populations victimes d'exactions. Fort de ces effectifs, l'EIGS a pu mener des attaques spectaculaires contre les bases militaires locales, pour prendre le contrôle d'armes et de munitions et constituer son arsenal. Autre facteur : les points de convergences avec les autres groupes jihadistes de la région, notamment le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, affilié à Al-Qaïda. Le chercheur Yvan Guichaoua estime « *qu'il y a pu y avoir ponctuellement une mutualisation de moyens* » et « *une circulation des combattants* » entre les deux groupes.

□ □ THEME 5 - 4 : Alerte en Méditerranée ; pirates barbaresques

Source, journal ou site Internet : proche et Moyen-Orient Online

Date : 13 janvier 2020

Auteur : Richard Labévière

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Ca va encore plus mal en Méditerranée depuis l'accord d'Istanbul du 27 novembre dernier. Dans un premier temps, cet accord « militaro-sécuritaire » – signé lors d'une rencontre entre le président turc Erdogan et le responsable libyen Favez el-Sarraj – était censé « renforcer les liens entre les deux armées méditerranéennes », afin de constituer « une version plus large de l'accord-cadre de coopération militaire existant » entre les deux parties. En effet, le gouvernement d'Union nationale libyen (GUN) de Favez el-Sarraj (l'un des deux gouvernements libyens) avait déjà signé plusieurs accords avec la Turquie en 2015. Ankara ne cache pas son aide, politique et militaire, aux autorités de l'Ouest libyen – également soutenues par les Nations unies. Le président Erdogan estime même que l'appui turc a permis de rééquilibrer la situation face à l'offensive du maréchal Khalifa Haftar, soutenu par l'Egypte, les Émirats arabes unis et la Russie. Vue de l'Est libyen, cet accord menace la stabilité du pays car « il permet aux factions terroristes de recevoir des livraisons d'armes du Kosovo, transitant par la Turquie ».

UNE NOUVELLE MEDITERRANEE

Dans un deuxième temps, l'autre crainte que soulève cet accord porte sur une spectaculaire violation de l'espace maritime méditerranéen qui redéfinirait unilatéralement les Zones économiques exclusives (ZEE) des deux pays. En effet, une clause secrète instaure, aussi artificiellement qu'illégalement, une frontière maritime turco-libyenne au beau milieu de la Méditerranée. « Cet accord permettrait à Ankara d'augmenter de 30 % la superficie de son plateau continental et de sa ZEE, pouvant ainsi empêcher la Grèce de signer un accord de délimitation maritime avec Chypre et l'Egypte, ce qui renforcerait considérablement l'influence de la Turquie dans l'exploitation des hydrocarbures en Méditerranée. Autant dire qu'on assiste à la délimitation arbitraire d'une nouvelle Méditerranée », estime un expert de l'IFREMER. Ce coup de force turc visait à anticiper l'accord du gazoduc *East-Med*, signé le 2 janvier dernier à Athènes : infrastructure par laquelle transiteront les futures exportations de gaz du gigantesque

gisement de la Méditerranée orientale vers l'Italie et le reste de l'Union européenne. La découverte d'importantes réserves d'hydrocarbures en Méditerranée orientale a déclenché une ruée vers les richesses énergétiques et ravivé la tension entre Chypre et la Turquie- celle-ci fait déjà face à des sanctions de l'Union européenne en raison de ses navires qui cherchent du pétrole et du gaz au large de Chypre, dont le gouvernement de Nicosie n'est toujours pas reconnu par Ankara. Le président turc estime qu'aucun accord de ce type ne peut être mis en œuvre si Ankara n'y participe pas.

***EAST-MED* : ALLIANCE GRECE/CHYPRE/ISRAËL**

L'oléoduc *East-Med* – 1 872 kilomètres pour un coût évalué entre 6 et 7 milliards d'euros – va définitivement changer la carte énergétique de l'Europe. L'accord du 2 janvier 2020 a été signé par Kyriakos Mitsotakis (Premier ministre grec), Nicos Anastasiades (Président chypriote) et Benjamin Netanyahu (Premier ministre israélien). Ce dernier avait déclaré fin 2018 : « nous pensons que cela ouvrira de nouvelles opportunités énergétiques pour l'Europe, c'est important pour la sécurité de l'Europe, pour nos économies respectives, mais aussi pour l'ancrage de cette coopération régionale". Présenté dès 2013, le projet *East-Med* consiste à acheminer entre 9 et 11 milliards de mètres cubes par an de gaz naturel d'Israël et de Chypre en direction de la Grèce, puis de se relier aux projets de gazoducs *Poseïdon* (interconnexion entre la Grèce et l'Italie) et *IGB* (interconnexion entre la Grèce et la Bulgarie). Une co-entreprise entre la compagnie publique grecque de gaz naturel *Depa* et l'énergéticien italien *Edison* (filiale d'EDF) porte les trois projets – 100% pour *Poseïdon* et *East-Med* et 50% pour *IGB* avec la société publique *Bulgarian Energy Holding*. *East-Med* comprendrait quatre parties : un pipeline *offshore* de 200 km, allant des sources de la Méditerranée orientale à Chypre, un pipeline *offshore* de 700 km reliant Chypre à l'île de Crète, un pipeline *offshore* de 400 km de la Crète à la Grèce continentale (Péloponnèse) et un pipeline terrestre de 600 km traversant le Péloponnèse et la Grèce occidentale. « Il s'agit d'une étape concrète vers la création d'un hub gazier méditerranéen », expliquent les promoteurs du gazoduc. Des subventions européennes ont été actées en 2015 pour ce « projet d'intérêt commun » à hauteur de 34,5 millions d'euros. En juillet dernier, un deuxième bâtiment turc a entamé des forages dans la zone, malgré les protestations de l'Union européenne – dont les représentants des vingt-huit Etats membres avaient condamné les « activités illégales » et « contraires aux règles de l'UE et à la stabilité en Méditerranée ». Les Etats-Unis s'étaient aussi opposés à ces prospections au sein de la zone économique exclusive. Ankara – qui, depuis cinq ans, augmente régulièrement les budgets de sa marine militaire – réagit par une spectaculaire ingérence dans le conflit libyen, accentuant parallèlement son chantage aux réfugiés à l'encontre des pays européens.

DES SOLDATS TURCS EN LIBYE ?

Le maître d'Ankara pense que la seule réponse à l'*East-Med* passe par une consolidation militaire du GUN de Fayez el-Sarraj – non que ce dernier partage la doctrine théologico-politique des Frères musulmans qu'affectionne particulièrement Recep Erdogan, mais parce que le GUN continue à faire barrage au maréchal Haftar. Ce dernier est soutenu à la fois par les adversaires sunnites d'Ankara – Arabie saoudite, Egypte et Emirats arabes unies -, mais aussi par la Russie, qui par ailleurs entretient une collaboration active avec la Turquie, notamment sur les dossiers syriens. Toujours est-il que le 2 janvier dernier, le Parlement turc a autorisé l'envoi de troupes en Libye. Lors d'une session parlementaire extraordinaire, 325 députés ont voté pour et 184 contre ce texte qui donne à l'armée turque un mandat pour intervenir en Libye, valable pendant un an, a indiqué le président de l'Assemblée nationale turque, Mustafa Sentop. Reste désormais à savoir si Recep Erdogan, à qui il appartient de décider, va effectivement dépêcher des troupes dans ce pays en traversant la Méditerranée, ou si le soutien militaire

prendra une autre forme, comme l'envoi de « conseillers » et de « matériels supplémentaires ». Lors d'un appel téléphonique, le président américain Donald Trump a mis en garde jeudi dernier son homologue turc contre toute « interférence étrangère » en Libye. « Le président Trump a souligné qu'une ingérence étrangère compliquerait la situation en Libye », a indiqué la Maison Blanche dans un bref compte-rendu de l'appel. Dans le même temps, l'ONU a vaguement exprimé sa préoccupation, L'UE a ouvert un œil, pas un mot du côté de l'OTAN ! Incroyable d'assister à une telle passivité de ce qu'il ne faut surtout plus appeler « la communauté internationale ». A tout le moins, le Conseil de sécurité des Nations unies aurait pu se réunir. De son côté, l'UE aurait pu annoncer la suspension officielle de toute espèce de négociation concernant une éventuelle adhésion de la Turquie. On se demande toujours comment ces discussions ont même pu s'engager alors que la Turquie occupe militairement depuis 1974, la partie Nord de Chypre, par ailleurs membre de l'UE depuis le 1^{er} mai 2004. Il faut dire que les Etats-Unis (administrations démocrates et républicaines confondues) font pression sur Bruxelles depuis longtemps pour que la Turquie rejoigne le club européen ! Quant à l'OTAN, son silence est encore plus scandaleux ! La Turquie, qui assure quantitativement la deuxième force militaire de l'Alliance après celle des Etats-Unis, viole allègrement les principaux articles du Traité de l'Atlantique Nord sans que cela n'inquiète personne... Oui, cela est proprement hallucinant et marque à quel point le multilatéralisme – et au-delà, le savoir-vivre minimal en matière de relations internationales, sont entrés en une déshérence particulièrement préoccupante. D'une manière encore plus tordue, Ankara poursuit une politique très active en Libye – dont Recep Erdogan rappelle régulièrement l'appartenance à l'ancien empire ottoman – à partir de la ville de Misrata où les activistes des Frères musulmans et d'autres factions jihadistes s'agitent beaucoup. A partir de cette tête-de-pont, Ankara arme et soutient plusieurs factions terroristes déployées dans la bande sahélo-saharienne à partir du sud-libyen (transitant par la passe du Salvador). Officieusement, les services turcs tiennent à peu près ce langage : « vous aidez les Kurdes, alors nous soutenons les jihadistes que vous combattez... »

UNE AMBITION NEO-OTTOMANE

Le président turc Recep Tayyip Erdogan ne rate jamais une occasion de rappeler que la Libye fut une possession ottomane de 1551 à 1922, date à laquelle, acculée militairement, la Turquie signa le Traité de Lausanne-Ouchy par lequel elle cédait la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Dodécanèse à l'Italie. A cette nostalgie impériale, le président turc ajoute une orientation résolument nationaliste, empruntée à Kemal Atatürk (1881 – 1938, fondateur et premier président de la République de Turquie de 1923 à 1938), mais clairement opposée à ses choix républicains, laïcs et en faveur de l'égalité hommes/femmes. Son principal mentor idéologique reste Necmettin Erbakan (1926 – 2011) qui incarne la filiation turque des Frères musulmans. Ce dernier a été Premier ministre de Turquie de juin 1996 à juin 1997. Outre cette obsession de chercher à reconfigurer une Méditerranée sous influence turque, outre cette volonté d'ingérence en Libye, l'ambition néo-ottomane de l'actuel président turc se manifeste dans bien d'autres directions : l'ancien aire d'influence turkmène en Asie centrale ; en mer Rouge et dans la Corne de l'Afrique. En janvier 2018, Ankara et Khartoum ont signé un accord de coopération militaire en vertu duquel le Soudan concède à la Turquie pour 99 ans, l'île de Suakin située au nord-est du pays. Elle ne fait que 70 km², mais son port est l'un des plus anciens d'Afrique. Sa position en mer Rouge est stratégique car cette voie maritime est la deuxième la plus importante au monde. Là encore, Recep Erdogan s'adonne à une instrumentalisation très politique de l'histoire en rappelant que le sultan Selim Ier s'était emparé du port en 1517, devenu pour les cinquante années suivantes, la résidence du pacha de l'Empire ottoman pour l'eyalet d'Abyssinie. La Turquie entretient de fortes relations économiques avec le Soudan qui souffre d'une situation économique difficile. Ankara a ainsi acheté toute la production de coton du Soudan en 2016 et 2017 et elle a l'intention d'augmenter les échanges commerciaux bilatéraux. Un comité exécutif

a été récemment formé pour l'application de nombreux accords dans le domaine agricole et militaire. Suakin est situé dans un triangle frontalier, pomme de discorde avec l'Égypte depuis 1958. Et le Caire ne voit pas d'un très bon œil ce rapprochement turc avec le Soudan, aussi soutenu et financé par le Qatar, autre soutien logistique des Frères musulmans. Cette nouvelle présence turque en mer Rouge agace souverainement la monarchie saoudienne. L'île de Suakin est à la frontière ouest de l'Arabie et fait quasiment face au port stratégique de Djeddah. Ankara développe les infrastructures militaires de Suakin avec l'aide financière du Qatar où il dispose d'une autre base militaire importante, ce qui accentue ses différends avec l'axe Riyad/le Caire/Abou Dhabi. Une course à l'installation des bases militaires est bel et bien engagée entre les Emirats et la Turquie qui ne cache plus son intérêt stratégique pour l'Afrique de l'Est et la Corne. En septembre 2019 à Mogadiscio, après deux ans de travaux, Ankara a inauguré sa plus grande base militaire à l'étranger. Plusieurs services de renseignement européens et arabes soupçonnent Ankara de financer les Shebab et d'autres factions terroristes somaliennes. Plus au nord à Djibouti, la Turquie a construit la plus grande mosquée de la sous-région et finance une multitude de madrassas (écoles coraniques), qui dispensent un enseignement coranique « gratuit » – insistent les panneaux publicitaires qu'on peut voir sur les principales avenues de l'État portuaire. Également très implantés en Éthiopie comme en Érythrée, les services turcs surveillent, comme le lait sur le feu, l'apaisement déclaré entre les deux frères ennemis, l'objectif étant de contrecarrer l'influence égyptienne croissante en Érythrée. En définitive, Ankara avance ses pions en mer Rouge et, plus largement, dans toute la Corne de l'Afrique afin d'établir une profondeur stratégique à ses ambitions méditerranéennes.

CESSEZ-LE-FEU ?

Initialement, les mal nommées « révolutions arabes » de l'année 2011 ont clairement fragilisé les intérêts de la Turquie. Les relations de plus en plus difficiles d'Erdogan avec l'Égypte du maréchal Sissi ont transformé son « zéro problème avec les voisins » méditerranéens en un « zéro voisin sans problème ». Son soutien aux factions terroristes réfugiées dans la poche d'Idlib en Syrie, aux partis islamistes sunnites de Rached Ghannouchi en Tunisie, d'Abdelilah Benkirane au Maroc et de Mohammed Morsi en Égypte, a donné l'impression que la Turquie – hier encore État neutre et moderne – est devenue une puissance sectaire, brandissant le drapeau de l'islamisme sunnite, suscitant la méfiance d'une grande partie de l'opinion publique arabe méditerranéenne, notamment de la frange laïque de cette opinion et des chrétiens d'Orient (Maronites et Grecs orthodoxes libanais et syriens, coptes en Égypte). Après des années d'ignorance de l'espace méditerranéen, la Turquie d'Erdogan y revient avec fanfare. Avec les déconvenues actuelles du côté de ses frontières sud, il est difficile de déterminer avec certitude si cette « méditerranéisation » de la Turquie se poursuivra ou si le pays décidera de se replier sur son espace continental, revenant ainsi à la case départ. En attendant le débarquement en Libye du premier soldat turc et selon nos dernières nouvelles, le maréchal Khalifa Haftar, a accepté ce samedi 11 janvier 2020 l'appel à un cessez-le-feu, lancé conjointement par Moscou et Ankara (qui n'est pas à une contradiction près), à l'issue de plusieurs mois de combats pour prendre le contrôle de la capitale Tripoli. Ce cessez-le-feu sera-t-il durable ? A voir... En attendant, il serait peut-être temps de dire clairement à Monsieur Erdogan, qu'il doit arrêter de trop pousser Mémé dans les orties

6/ RENSEIGNEMENTS ET MENACES :

□ □THEME 6 - 1 : Iran : le président Rohani appelle à un changement radical en politique

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Lors d'une allocution, le président iranien a appelé à une évolution du mode de gouvernement de son pays, alors que le pays traverse une crise de confiance. Dans son allocution, Hassan Rohani a également évoqué les législatives de février prochain et la volonté du peuple de voir davantage de diversité en politique. Le crash d'un Boeing d'Ukrainian Airlines abattu à Téhéran a laissé des traces profondes en Iran. Tant et si bien que même au plus haut niveau de l'État, on commence à prendre sérieusement en considération les retombées d'une telle catastrophe et à envisager un changement radical dans le mode de gouvernance. Mercredi, Hassan Rohani l'a d'ailleurs lui-même déclaré : une réconciliation nationale est nécessaire et les autorités doivent se montrer honnêtes avec les citoyens. En appelant à une évolution majeure dans le mode de gouvernement de Téhéran, le président iranien a reconnu implicitement que le crash de l'avion abattu, qui a fait 176 morts, avait au final provoqué une véritable crise de confiance du peuple envers les autorités. Hassan Rohani a appelé à l'« unité nationale », et même à la « réconciliation nationale », après que le retard pris par les autorités pour reconnaître leur responsabilité dans ce drame a entraîné des manifestations de colère et une vague d'indignation depuis samedi. Faisant référence à une série d'événements « tragiques » survenus depuis début janvier – de l'élimination d'un important général iranien par Washington à la catastrophe « inacceptable » du vol Ukrainian Airlines –, Hassan Rohani a déclaré que cela devait aboutir « à une grande décision » au sein du système politique iranien.

Téhéran reconnaît le besoin de diversité du peuple

« Et cette décision majeure, a-t-il ajouté, est la réconciliation nationale. » Les élections législatives prévues le 21 février « doivent [en] être la première étape », a déclaré le président, dans une allocution prononcée en conseil des ministres et retransmise, de manière exceptionnelle, en direct par la télévision d'État. Pour ce scrutin, « le peuple veut de la diversité », a-t-il dit d'un ton très déterminé, appelant les autorités chargées de la validation des candidats à ne pas disqualifier à tout-va. « Le peuple est notre maître [...] et nous sommes ses serviteurs. Le serviteur doit s'adresser au maître avec modestie, précision et honnêteté », a également déclaré Hassan Rohani. « Les gens veulent s'assurer que les autorités les traitent avec sincérité, intégrité et confiance », a-t-il dit. « J'exhorte les forces armées et [leur] état-major à expliquer aux gens [...] ce qui s'est passé depuis l'accident jusqu'au moment où [la vérité] a été annoncée [...] pour qu'ils comprennent [que ceux-ci] ne voulaient rien cacher », a-t-il ajouté. « S'il y a eu un délai [dans la transmission de l'information], qu'ils présentent des excuses », a déclaré Hassan Rohani. Après deux jours de démentis officiels de la thèse selon laquelle un missile avait été tiré sur le Boeing abattu le 8 janvier après son décollage de Téhéran, les forces armées iraniennes ont reconnu samedi leur responsabilité, en évoquant une « erreur humaine ». Le gouvernement a indiqué n'avoir été prévenu par les forces armées que vendredi.

□ □ THEME 6 - 2 : Ebola : l'inquiétude monte après la réapparition du virus dans des localités de l'est de la RDC

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date 14 janvier 2020

Auteur : Laurence Caramel

Adressé par Elie Billaudaz

En seize mois, l'épidémie a fait 2 235 morts. L'OMS admet qu'il lui faudra gagner la confiance des populations pour en venir à bout. Ebola est de retour à Beni, dans la région du Nord-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le ministère de la santé congolais qui coordonnent la Riposte à l'épidémie apparue en août 2018, ont annoncé, mardi 7 janvier, l'apparition d'un nouveau cas de fièvre hémorragique après vingt-neuf jours d'accalmie. Soit au-delà des vingt et un jours à partir desquels une zone est considérée comme libérée du virus. L'homme, âgé de 40 ans, aurait été contaminé par une personne décédée fin décembre 2019. Des cas de résurgence ont également été constatés à Mambasa, une localité située à une centaine de kilomètres au nord, dans la province voisine de l'Ituri. Cette fois-ci après soixante-six jours de répit. « *On ne comprend pas. Toute la région est bouclée par la Riposte. La population a fini par s'y plier et a accepté de suivre les consignes. Pourquoi ça ne finit pas ?* », se demande Miel Kaghulalo, qui travaille au centre de traitement Ebola de Beni.

« Business Ebola »

En seize mois, le bilan de la dixième épidémie connue en RDC s'établit à près de 3 400 cas de contamination et 2 235 décès, dont plus de la moitié sont des femmes et un tiers, des enfants. Après avoir été décrétée par l'OMS « *urgence sanitaire mondiale* » en juillet 2019, l'épidémie a été progressivement maîtrisée. Le nombre de nouveaux cas a été ramené à une dizaine par semaine contre plus de 100 au pic de la contagion. « *Il y a quelques semaines, nous pensions que le bout du tunnel était proche*, se souvient John Johnson, le coordinateur des opérations de la branche française de Médecins sans frontières (MSF). *Il restait deux chaînes de transmission bien identifiées et sous contrôle. Aujourd'hui, nous voyons réapparître des cas éparpillés dont nous avons du mal à tracer l'origine et plusieurs dans des villes importantes comme Beni ou Butembo. C'est ce qui inquiète.* » Dans un climat de défiance persistante entre les populations et les organisations sanitaires et humanitaires intervenant sur le terrain, il n'en fallait pas davantage pour alimenter les interprétations les plus sombres : « *Le sentiment que cela ne va jamais s'arrêter s'installe et avec lui l'idée que de nombreuses personnes en tirent intérêt* », explique Stewart Bute, membre du mouvement citoyen la Lucha à Beni, en citant « *les ONG étrangères financées par l'assistance internationale, les médecins qui utilisent cette épidémie pour faire avancer la science et tous les locaux qui ont, du jour au lendemain, trouvé un emploi bien rémunéré en travaillant pour des acteurs de la Riposte* ». L'économie locale s'est mise au rythme du « business Ebola ». Depuis le début, dans ces régions de l'est de la RDC où les populations se sentent abandonnées et livrées à la violence des groupes armés, les centaines de millions de dollars mobilisés pour contrer le virus ont été jugés suspects. « *Les moyens déployés sont apparus disproportionnés alors que les besoins basiques en termes d'accès à la santé, à l'eau, à la nourriture ne sont pas assurés pour la grande majorité des familles. Cela a créé de l'incompréhension et de la défiance, même si la gravité de l'épidémie justifie de mettre autant de moyens pour la contrôler* », observe le docteur Malam Issa Kanta, coordonnateur des urgences pour l'ONG médicale Alima. L'introduction au mois de novembre 2019 d'un deuxième vaccin expérimental mis au point par le laboratoire américain Johnson & Johnson a conforté ceux qui pensent qu'ils sont devenus des cobayes dans un vaste champ d'essais cliniques disputé par des multinationales du secteur pharmaceutique.

« Renverser la tendance »

L'insécurité continue d'entraver le déploiement des équipes sanitaires censées prévenir de nouvelles flambées de l'épidémie. Les agents de la Riposte ont été la cible d'environ 390 attaques en 2019. Une dizaine d'entre eux y ont laissé leur vie. « *Nos camps et nos hôtels ont été attaqués, des intervenants ont été tués, dont l'un de nos collègues, alors qu'il travaillait*

dans un hôpital. Nous devons négocier l'accès à de nombreuses communautés contrôlées par des milices locales et nous attendre à être attaqués n'importe où, à n'importe quel moment », relate Marie-Roseline Darnycka Bélizaire, responsable des interventions de l'OMS. L'épidémiologiste haïtienne tire le constat qui s'impose à tous désormais : « La méfiance envers les organisations internationales a érigé un mur entre les communautés et nous. Tant que nous n'aurons pas gagné leur confiance, il sera impossible de renverser la tendance. » Une réalité d'autant plus difficile à accepter qu'un vaccin et un traitement efficace s'il est prescrit rapidement sont pour la première fois disponibles pour agir dans une situation d'urgence. Le vaccin Ervebo, élaboré par le laboratoire Merck et homologué par la Commission européenne en novembre 2019, a été administré à plus de 260 000 personnes considérées comme à risque du fait de leurs liens avec des malades. Pour gagner cette confiance, la Riposte modifie ses procédures d'intervention en déplaçant petit à petit le dépistage d'Ebola dans les centres de santé locaux fréquentés habituellement par la population. Des pièces d'isolement y sont installées où les patients attendent le résultat des tests avant d'être, si nécessaire, transférés vers un centre de traitement Ebola. Ainsi Ebola est moins ce monstre qui vous condamne d'emblée à être enfermé dans des constructions fraîchement assemblées, tout sauf rassurantes et dirigées par des étrangers en tenue de cosmonaute. « Nous faisons aussi des efforts pour renforcer les systèmes de santé locaux afin de permettre la prise en charge d'autres maladies. Des médicaments sont distribués gratuitement », insiste le docteur Belizaire de l'OMS. Comment la population pourrait-elle comprendre que tout cet argent dépensé ne serve qu'à lutter contre Ebola quand chaque jour on meurt de rougeole, de paludisme, de choléra ?

« Arme politique »

Le 24 décembre 2019, MSF Suisse a mis un terme à ses activités à Biakato en raison de la présence de militaires à l'intérieur des structures de santé. Un mois auparavant, le centre de traitement Ebola de cette localité d'Ituri, où l'épidémie a fait un nombre important de victimes, avait été la cible de groupes armés. Pour l'ONG humanitaire, cette présence viole la garantie de neutralité à laquelle elle s'engage dans ses interventions. « Nous avons besoin que les personnes qui seraient contaminées se sentent en confiance. C'est indispensable pour venir à bout de cette épidémie », explique Hugues Robert, responsable des programmes d'urgence de MSF Suisse. Face à la multiplication des violences, le directeur général de l'OMS, le docteur Tedros, a demandé au gouvernement de mieux assurer la sécurité des agents de santé. Mais la façon de mettre en œuvre cette requête ne fait pas seulement débat parmi les acteurs de la Riposte. « Ici, l'utilisation des services de sécurité est souvent synonyme de violation des droits humains. Si je dois aller me faire soigner, je ne veux pas me retrouver face à celui qui m'a matraqué dans une manifestation pacifique », met en garde Stewart Bute, de la Lucha. « Leur présence risque d'attiser la méfiance et cette idée vivace qu'Ebola est une arme politique pour nous exterminer », prévient-il.

□ □ THEME 6 - 3 : [Allemagne : Opérations de police contre des milieux islamistes](#)

Source, journal ou site Internet : Liberté

Date : 15 janvier 2020

Auteur : RI

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Plusieurs opérations de police se sont déroulées hier dans toute l'Allemagne contre des "milieux islamistes" soupçonnés d'avoir projeté un attentat dans le pays, a annoncé hier le parquet général

de Berlin. Ces perquisitions concernent des “personnes d'origine tchétchène” liées “aux milieux islamistes”, a précisé le parquet sur son compte twitter, indiquant que les “opérations étaient toujours en cours”. Les suspects projetaient un “acte violent grave mettant en danger l'État”, affirme le parquet général. “Âgés de 23 à 28 ans”, ils sont soupçonnés d'avoir “effectué des repérages” en vue “d'organiser un attentat aux motivations islamistes”, précisent le parquet et la police dans un communiqué de presse. Les perquisitions, dont le but était de “clarifier la motivation” des suspects, ont permis aux enquêteurs de saisir “de l'argent liquide”, “des armes blanches” et du “matériel informatique”. Toutefois, aucun “danger concret d'attentat” n'est pour le moment prouvé, indiquent les autorités, qui ne mentionnent aucune arrestation. Des opérations ont eu lieu dans la capitale Berlin, mais aussi les États du Brandebourg, de Thuringe et de Rhénanie du Nord-Westphalie. En tout, “180 forces d'intervention” y ont participé.

□ □ THEME 6 - 4 : Huawei : un loup dans la bergerie des télécoms

Source, journal ou site Internet : La Tribune

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Pierre Manière

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Devenu l'équipementier le plus puissant du monde, le géant chinois s'est taillé une place de choix dans les réseaux mobiles du Vieux Continent. Plusieurs États, dont la France, veulent désormais limiter son influence. Avec Nokia et Ericsson, l'Europe possède deux cadors des équipements télécoms. Ces deux champions, au rayonnement mondial, ont permis au Vieux Continent d'assurer sa souveraineté dans le domaine très sensible des infrastructures de réseaux mobiles. Mais la percée fulgurante de Huawei a rebattu les cartes. Le groupe de Shenzhen n'a cessé, ces dernières années, de tailler des croupières à ses rivaux européens. Aujourd'hui, Huawei est devenu l'équipementier le plus puissant du monde. Selon le cabinet IHS Markit, le dragon chinois possède 31% du marché des infrastructures mobiles, devant le suédois Ericsson (27%) et le finlandais Nokia (22%). En Europe, de nombreux opérateurs privilégient désormais Huawei pour déployer leurs réseaux mobiles. À commencer par Deutsche Telekom, le plus gros acteur du Vieux Continent, qui utilise des équipements du groupe chinois sur plus de la moitié de ses infrastructures. En France, SFR et Bouygues Telecom recourent également à Huawei sur respectivement 47% et 52% de leurs réseaux. Dans l'Hexagone, *"Huawei est rentré timidement au temps de la 3G, constate Alexandre Iatrides, analyste chez Oddo BHS. Mais c'est avec la 4G qu'ils se sont considérablement renforcés."*

"Avec les Chinois, ça marche mieux"

Comment expliquer ce choix ? En juin 2016, lors d'une audition au Sénat, Patrick Drahi, le propriétaire et chef de file d'Altice, la maison mère de SFR, n'y allait pas par quatre chemins. *"Les Chinois sont très compétents, on les a sous estimés, bombardait-il. Aujourd'hui, dans le mobile, on m'a dit qu'il faut acheter français, et j'achète français. Sauf qu'avec les Chinois, je m'excuse de vous le dire, ça marche mieux. Ils ne sont pourtant pas moins chers : Alcatel [l'équipementier français qui a été racheté par Nokia début 2016, ndlr] fait les mêmes prix. Mais [avec Huawei], ça marche mieux. C'est triste à dire..."* S'il y a vingt ans, Huawei se contentait de copier plus ou moins bien les produits européens, cette période est révolue. À présent, celui-ci dispose de plus de chercheurs que Nokia et Ericsson, et façonne des équipements reconnus, d'un point de vue technologique, comme les meilleurs.

Pour faire son nid sur le marché des équipements télécoms, le groupe chinois a longtemps joué la mélodie des prix bas. Une politique commerciale ultra-agressive rendue possible par les largesses de Pékin. C'est ce que souligne Jean-François Dufour, directeur du cabinet DCA Chine-Analyse, dans son ouvrage *Made by China: Les secrets d'une conquête industrielle* (Dunod, 2012). Certaines entreprises stratégiques chinoises ont bénéficié d'un "système massif de subventions indirectes, grâce aux énormes lignes de crédit, qui alimentent leurs budgets de recherche et de prospection commerciale, consenties par les banques d'État, relève-t-il, citant un rapport confidentiel de la Commission européenne. Huawei aurait ainsi bénéficié en 2009 de facilités de trésorerie à hauteur de 30 milliards de dollars, alors que son chiffre d'affaires pour cette année se situait à hauteur de 20 milliards." "La montée en puissance de Huawei a eu lieu au début des années 2000, se rappelle pour sa part Sébastien Sztabowicz, analyste chez Kepler Cheuvreux. Le groupe est arrivé en cassant les prix. Il était largement subventionné par l'État chinois, ce qui lui permettait de supporter des niveaux de rentabilité assez faibles. Huawei avait un pouvoir énorme sur le financement. Dans les pays émergents, en Afrique notamment, Huawei offrait aux opérateurs télécoms des conditions de financement particulièrement attractives avec des prix très inférieurs à la concurrence. Dans certains pays, ils ont capté la quasi totalité du marché."

L'UE face à une concurrence féroce

Cette stratégie s'est avérée diaboliquement destructrice pour les équipementiers européens. Pour Sébastien Sztabowicz, "les avertissements sur résultats d'Alcatel, au milieu des années 2000, sont directement imputables à l'agressivité de Huawei sur le marché des réseaux". Durement touchés par cette concurrence, conjuguée à des errements stratégiques, les équipementiers européens ont multiplié d'énormes plans sociaux. Chez Alcatel-Lucent, à partir de 2013, plus de 10.000 postes ont été supprimés avant le rachat du groupe par Nokia. Aujourd'hui, ce dernier est toujours en difficulté et continue de tailler dans ses effectifs. Ericsson, pour sa part, va certes mieux depuis un an. Mais il en a payé le prix fort, en supprimant plus de 20.000 emplois en trois ans. Bruxelles a sa part de responsabilité. "Les politiques n'ont pas bien géré ce dossier", juge Sébastien Sztabowicz. La pression de la régulation et la politique de la concurrence de l'UE ont certes profité aux consommateurs, qui payent beaucoup moins cher leurs abonnements. Mais cela a mécaniquement réduit les marges des opérateurs. Dans ce contexte, beaucoup ont vu dans Huawei un moyen de les préserver. Au moins en partie.

Des préoccupations sur la sécurité des réseaux

À l'heure actuelle, alors que la 5G commence à être déployée, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et d'autres pays européens ne veulent plus dérouler le tapis rouge à Huawei. Depuis des mois, certains réfléchissent à des mesures visant à interdire ou à limiter le groupe chinois. Un argument revient systématiquement : celui de la sécurité des réseaux. Selon certains services de renseignement, les produits de Huawei constitueraient un risque, car ils pourraient servir de cheval de Troie à Pékin pour espionner ou interrompre les communications. C'est ce que clame Washington, qui a banni Huawei et son compatriote ZTE du marché américain de la 5G. En France, les inquiétudes à l'égard du groupe chinois ne datent pas d'hier. Jusqu'à présent, des règles informelles existaient, et interdisaient aux opérateurs de déployer des équipements Huawei dans certaines infrastructures sensibles (les "cœurs de réseaux"), à Paris, et près des lieux de pouvoir. Mais un autre argument, plus économique

lui, revient aussi : la volonté de limiter la part de marché de Huawei dans les réseaux, et d'éviter qu'il décroche trop de contrats.

La carotte et le bâton

Ces préoccupations ont notamment poussé la France à se doter, l'été dernier, d'une nouvelle loi visant à assurer la sécurité des réseaux mobiles. Celle-ci oblige les opérateurs à demander le feu vert de l'exécutif pour tout déploiement d'équipements et de logiciels. Le gouvernement a beau clamer qu'il ne cible pas Huawei et que ce dernier est le bienvenu, il s'est, dans les faits, doté d'une arme de choix pour interdire ou limiter son empreinte dans le pays. Cette situation préoccupe énormément les opérateurs, qui appellent depuis des mois l'exécutif à expliciter clairement sa doctrine à l'égard du groupe chinois. Chassé du marché de la 5G aux États-Unis, lesquels ne ménagent pas leurs efforts pour bouter Huawei hors d'Europe, le groupe de Shenzhen mène de son côté un intense lobbying pour garder sa place sur le Vieux Continent. Le groupe, qui hurle que les soupçons d'espionnage sont infondés, manie parfois la carotte. Liang Hua, le président du groupe, a récemment indiqué qu'il souhaitait acheter pour 4 milliards de dollars de composants et d'équipements en France. Le dirigeant a évoqué également la possibilité d'ouvrir une usine en Europe. Mais, en parallèle, la Chine manie aussi le bâton. Mi-décembre, l'ambassadeur chinois à Berlin s'est montré très menaçant. En cas d'interdiction de Huawei outre-Rhin, Pékin pourrait, a-t-il laissé entendre, s'en prendre à la puissante industrie automobile allemande, dont la Chine est le premier marché. Dur, dur, désormais, de préserver sa souveraineté dans les télécoms.

7/ SECURITE INTERIEURE

□ □ THEME 7 - 1 : Souveraineté : des monopoles régaliens emportés par l'ouragan numérique

Source, journal ou site Internet : La Tribune

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Michel Cabirol

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Les Gafam, dont la capitalisation boursière dépasse les 4.000 milliards de dollars, veulent aujourd'hui faire main basse sur la monnaie. (Crédits : Reuters) Monnaie, identification, sécurité nationale... En s'attaquant aux prérogatives des États, les géants du numérique font table rase de presque tout ce que l'ancien monde a bâti. Un processus en partie irréversible. Avec l'irruption des nouvelles technologies, un ouragan dévastateur est en train de remettre en question certains monopoles d'État, pourtant très anciens, comme le privilège de battre la monnaie, avec l'arrivée des crypto-monnaies (bitcoin, Libra de Facebook...). C'est aussi le cas de l'authentification des personnes et de la sécurité intérieure, qui dépendent de plus en plus des géants du numérique. Qui cherche par ailleurs encore aujourd'hui du travail seulement à Pôle emploi ? Les chômeurs se précipitent de plus en plus sur les applications américaines comme Viadeo, LinkedIn, Monster...

Une tendance en partie irréversible

L'heure est grave. L'État a enfin sonné le tocsin pour sauvegarder ses monopoles. *"Les nouvelles technologies ont progressivement permis à des acteurs privés de rivaliser avec les États, en assumant des fonctions faisant historiquement et sans conteste jusqu'alors l'objet de monopoles régaliens"*, a ainsi asséné en mai 2019 au Sénat la dirigeante

du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), Claire Landais. Le sujet est pris très au sérieux au plus haut niveau de l'État français. Des réflexions sont engagées pour trouver les solutions les plus adéquates mais aussi les plus efficaces afin de préserver l'autonomie en matière de monopoles régaliens, dont certains se confondent même avec l'idée d'État. Des prérogatives grignotées, bousculées, attaquées et momifiées par des acteurs privés maîtrisant les technologies numériques. Au point qu'il ne semble plus y avoir de retour en arrière possible, estime-t-on au plus haut sommet de l'État. *"Cette tendance est en partie irréversible, ce qui ne signifie pas qu'il faille renoncer à en organiser les modalités"*, a confirmé Claire Landais lors de son audition au Sénat. C'est désormais aux États d'arbitrer entre ce qu'ils peuvent (et non plus souhaitent) préserver et ce qu'ils devront déléguer à des acteurs privés de façon encadrée.

Battre monnaie, un nouvel enjeu de souveraineté

Les Gafam, dont la capitalisation boursière correspond à plus de deux fois celle du CAC 40 et dépasse les 4.000 milliards de dollars, veulent aujourd'hui faire main basse sur la monnaie. *"Le risque de voir ces entreprises battre monnaie n'est pas nul"*, a assuré en mai devant le Sénat le secrétaire général de l'Institut de la souveraineté économique, Bernard Benhamou. Aujourd'hui, les crypto-monnaies ou les monnaies virtuelles ne dépendent pas d'un État, elles échappent même de plus en plus au contrôle régalien. Les nouvelles e-monnaies comme Tether, TrustToken, Paxos, Libra vont-elles remplacer le dollar, l'euro, le yuan, le yen et déferler sur la planète ? Avec quels risques ? D'autres géants, américains ou asiatiques, pourraient développer à leur tour leur propre monnaie et fragiliser le système financier mondial. La réponse des grands pays a été claire. *"Le rôle des ministres des Finances du G7 est de prendre des décisions en la matière pour éviter qu'une monnaie digitale vienne concurrencer les monnaies souveraines"*, a assuré en septembre le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire.

Attitude de méfiance vis-à-vis de Libra

La création, en 2019, de la monnaie virtuelle Libra de Facebook a été un électrochoc, qui a généré une prise de conscience planétaire. *"L'ambition la plus forte réside dans l'affirmation selon laquelle le Libra serait une monnaie privée mondiale"*, a noté le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau. Depuis, le Libra a subi un tir de barrage très nourri. Le président de la Fed, la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, a estimé que ce projet suscitait de sérieuses interrogations. C'est également le cas du gouverneur de la Banque de France, qui a estimé que *"ce type d'ambition ne peut que susciter une attitude de méfiance"*. *"Je ne puis accepter qu'une entreprise privée se dote de cet instrument de souveraineté d'un État qu'est la monnaie"*, a bombardé de son côté le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire. Et de noter que, *"dans des États ayant une monnaie faible, Libra pourrait parfaitement se substituer à ces monnaies souveraines : en Argentine, dont la monnaie, le peso, a connu des dévaluations successives très fortes et une évasion monétaire majeure, ce serait sans aucun doute le cas"*. Bruno Le Maire a également évoqué des problèmes de sécurité (lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment). Enfin, il considère que Libra présente *"un risque systémique - Facebook n'est pas une PME avec 45 clients, il a 2 milliards d'utilisateurs"*. Un discours qui tranche totalement avec celui de Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique auprès... du ministre de l'Économie et des Finances : *"Je ne vois pas de risque de dépossession de la souveraineté monétaire des États dans la présentation du projet (Libra,ndlr)telle qu'elle a été faite"*. Au final, les ministres des Finances du G7 ont conclu, en octobre, leur sommet à Washington en affirmant qu'il n'y aurait pas de crypto-monnaie sans une réglementation adaptée. Libra, ainsi que tout autre projet de

même nature, devra se plier à l'ensemble des règles applicables en matière financière, au niveau national ou international. Facebook, qui pourrait séduire les 1,7 milliard de personnes dans le monde exclues du système bancaire, montre patte blanche. *"Il est hors de question d'instaurer cette monnaie sauvagement, ou avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires. En effet, nous entrons dans un secteur où la culture de la régulation est très forte, et nous n'avons aucune raison de ne pas suivre cette régulation"*, a expliqué en juillet dernier devant le Sénat le responsable des affaires publiques de Facebook, Anton'Maria Battesti.

Identité numérique : les réseaux sociaux veulent évincer l'Etat

Entre les États et les réseaux sociaux, une course-poursuite s'est engagée sur le thème de l'identification officielle, historiquement un monopole de l'État et *"aujourd'hui de plus en plus contesté par les géants du numérique"*, selon le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. *"Les États ne sont aujourd'hui plus, de fait, les seuls à pouvoir délivrer des titres attestant de l'identité de quelqu'un : de grands acteurs privés comme les réseaux sociaux, au premier rang desquels Facebook, jouent dorénavant le rôle de fournisseurs d'identité"*, confirme Claire Landais, la dirigeante du SGDSN. Ainsi, les réseaux sociaux jouent le rôle de fournisseurs d'identité pour des utilisations non sensibles... pour le moment. C'est notamment le cas de Facebook Connect, qui permet à un site Web de proposer à ses visiteurs d'utiliser leur compte Facebook pour s'identifier. Avec succès, puisque de très nombreux sites marchands l'utilisent. *"Le risque est réel que, sans réponse des États, de telles solutions puissent, à moyen terme, devenir de fait les identités numériques d'usage, évinçant le rôle des pouvoirs publics"*, a-t-elle averti.

Les Etats européens contre-attaquent

L'Europe et la France ont apporté d'ores et déjà certaines réponses. L'État français a répliqué en encadrant la fourniture d'identité, via un article de la loi pour une République numérique en octobre 2016 : la fourniture d'identité numérique doit répondre à un cahier des charges établi par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi). Un programme interministériel chargé de l'identité numérique, hébergé par le ministère de l'Intérieur, a été mis en place pour conduire le chantier de la future carte d'identité numérique. L'État a également lancé la plateforme FranceConnect, un système d'identification et d'authentification offrant un accès universel aux administrations en ligne. Parallèlement, le ministère de l'Intérieur est actuellement en train de tester une application pour smartphone qu'il a développée avec l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Elle permet à tout particulier qui décide de l'utiliser de prouver son identité sur Internet de manière sécurisée, à l'aide de son smartphone et de son passeport ou de son titre de séjour. Enfin, au niveau européen, il serait envisagé de faire évoluer le règlement eIDAS (transactions électroniques), qui pourrait être étendu à une reconnaissance et à une interopérabilité des identités numériques dans les États de l'Union européenne.

La sécurité intérieure trop dépendante des acteurs du numérique

Comment assurer la sécurité intérieure française sans l'aide des acteurs du numérique ? Impossible aujourd'hui, de l'aveu de Claire Landais : *"L'efficacité de nos services d'enquête judiciaire et de renseignement repose dorénavant sur des technologies numériques pour lesquelles les offres nationale et européenne sont lacunaires, ce qui nous conduit à dépendre d'offres étrangères, par exemple pour le traitement de données massives et l'acquisition de capacités vulnérabilités informatiques"*. L'exemple le plus frappant reste l'appel d'offres de la Direction générale de la sécurité intérieure portant sur le traitement des données, gagné en

2016 par Palantir, pourtant créé par un fonds d'investissement de la CIA. C'est pour cela que la France travaille à un service alternatif. Lancé en 2017 par la Direction générale de l'armement (DGA), le programme Artemis (Architecture de traitement et d'exploitation massive de l'information multisource) a pour objectif de trouver une solution souveraine de traitement massif de données à travers un partenariat innovant, avec Thales, Sopra Steria, Atos et Capgemini. L'Anssi y consacre également une part substantielle de ses moyens et entretient à cet égard des liens de confiance étroits avec la DGA. Dans ces trois domaines (monnaie, authentification des personnes et sécurité nationale), tout n'est pas encore joué sur les liens et les confrontations entre géants du numérique et États. Mais ces derniers restent sur la défensive et, surtout, ont déjà perdu des pans de souveraineté.

UN "FAR-WEB" SANS SHÉRIF?

Qui doit riposter face à une cyberattaque ? L'entreprise attaquée ou bien l'État où est localisée l'entreprise ? Jusqu'ici, ce droit était un monopole régalien. Aujourd'hui, ce n'est plus tout à fait le cas. *"Certains acteurs, essentiellement étasuniens, remettent en cause le monopole des États dans l'usage de la violence légitime"*, constate la dirigeante du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), Claire Landais. Ces acteurs font la promotion d'une doctrine offensive face aux attaques (hack back) en se fondant sur *"une interprétation discutable"*, selon le SGDSN. Des ripostes qui peuvent aller au-delà de la simple protection de leurs systèmes d'information. Elles peuvent engendrer des risques : erreur d'attribution, dommage collatéral et riposte incontrôlée. Permettre à des acteurs privés de mener des actions offensives est *"de nature à aggraver l'instabilité du cyberspace"*, affirme Claire Landais. Dans ce cadre, la France recommande au niveau international l'interdiction de riposter. Mais que pèse la France au niveau international ?

QUAND LA DGSI SE DOPE A L'AMERICAIN PALANTIR

Rebelote ! En fin d'année dernière, la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) a décidé de rempiler avec Palantir. Les services de renseignement ont signé un nouveau contrat de trois ans, jusqu'en 2022, avec le spécialiste californien de l'analyse des données. La collaboration entre la DGSI et cette startup, qui a vu le jour à ses débuts grâce au financement de la CIA, date de 2016. Les services français se sont convertis à cette solution américaine dans le sillage des attentats du 13 novembre 2015 pour lutter contre le terrorisme. Mais l'initiative a suscité l'inquiétude de nombreux parlementaires, qui y voient une menace pour la souveraineté de la France. Qui plus est dans un domaine des plus sensibles. Guillaume Poupard, le patron de l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (Anssi), ne cache pas, depuis longtemps, son inquiétude à ce sujet. *"On peut certes s'interroger sur certains logiciels comme ceux de Palantir, affirmait-il en mars 2018 à la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale. De même, l'ombre de la suite Microsoft plane à chaque fois que l'on parle de logiciels souverains."* Palantir a, en outre, été le partenaire de Cambridge Analytica, une société britannique spécialisée dans la communication stratégique reconnue responsable d'un détournement massif de données personnelles en 2018.

Les logiciels, un point faible de la France

"Faire appel à eux [Palantir, ndlr] revient à déléguer une partie de nos fonctions stratégiques à une entreprise étrangère", a fait observer en mai devant le Sénat Bernard Benhamou, le secrétaire général de l'Institut de la souveraineté numérique. Pourquoi diable, dans ce contexte, la DGSI a-t-elle remis le couvert ? Parce qu'il n'existe toujours pas de solution française efficace. "Nous n'avons pas le choix. Nous prenons ce qui est sur le marché", a commenté à L'Express une source haut placée, qui souligne l'importance de Palantir pour déjouer des attaques terroristes. La France pourtant tenté de développer une alternative. En octobre 2018, un groupe de 22 entreprises françaises, réunissant des grands groupes et des startups, se targuait pourtant d'avoir développé "une offre plus élargie que celle de Palantir". Celle-ci n'a, visiblement, pas fait l'affaire. Il y a deux ans, Guillaume Poupard ne cachait d'ailleurs pas son "pessimisme" sur la capacité de la France à développer une solution maison. "En toute objectivité, le développement logiciel n'est pas le point fort de la France, déplorait-il. Il ne l'a jamais été." Bref, en l'absence de solution souveraine, la DGSI en est donc réduite à multiplier les garde-fous pour utiliser Palantir. Cette plateforme est donc exploitée "sur un réseau fermé et crypté" appartenant aux services de renseignement, précisent deux sources à l'AFP. Il est utilisé "sous le contrôle et la responsabilité des équipes", ajoutent-elles. Avant de promettre qu'"aucune donnée ne sort des fichiers". Dans ce cas de figure, "l'essentiel est de disposer d'une architecture globale qui permette d'utiliser ces logiciels de manière précautionneuse", résumait Guillaume Poupard devant les députés. "Il va de soi qu'il faut par exemple déconnecter les logiciels Palantir qui permettent d'effectuer des recherches dans les données, car il est hors de question que l'éditeur de Palantir ait accès aux données opérationnelles traitées par le logiciel", ajoutait-il. Il faut bien composer avec les moyens du bord

8/ ENERGIE - ENVIRONNEMENT – CLIMAT

□ □ THEME 8 - 1 : La Chine ne trouve pas son industrie tech assez écologique

Source, journal ou site Internet : ZDnet.com

Date : 13 janvier 2020

Auteur : Cyrus Lee

Adressé par Elie Billaudaz

Les entreprises technologiques chinoises devraient continuer à croître de façon exponentielle à l'ère de la 5G, du cloud computing et de l'Internet des objets. Mais leurs investissements dans l'énergie verte sont à la traîne par rapport à leurs concurrents étrangers montre un document publié par Greenpeace et la North China Electric Power University. La consommation d'électricité provenant des centres de données chinois devrait augmenter de 66 % entre 2019 et 2023, et le charbon reste la principale source d'électricité, selon le document. Les centres de données en Chine consomment près de 2 % de la consommation totale d'électricité dans le pays, puisque près de 300 000 centres de données en Chine fonctionnaient 24/7 fin 2017, suggère un article récent.

Déménagement de centres de données dans la province de Guizhou

De nombreuses entreprises chinoises ont également déménagé leurs centres de données dans la province de Guizhou. Une province riche en mines de charbon, l'une des plus pauvres de la Chine. Les entreprises profitent ainsi de prix de l'électricité moins élevés et du temps plus frais

de la région, qui, selon elles, sont essentiels au bon fonctionnement des datacenters. Certaines grandes sociétés technologiques chinoises ont toutefois commencé à faire plus d'efforts pour protéger l'environnement. Le document - qui évalue les résultats des 15 plus grandes sociétés chinoises de l'Internet et de centres de données indépendants en matière d'énergie renouvelable - montre qu'environ la moitié des sociétés analysées ont commencé à se procurer de l'énergie renouvelable, mais à une échelle limitée. Ces 15 entreprises occupent plus de 70 % du marché du cloud public en Chine et plus de 85 % du marché des centres de données indépendants.

Quelques exemples vertueux

Certaines entreprises comme Alibaba et Baidu utilisent déjà l'énergie éolienne et solaire, d'autres commencent seulement à installer de nouveaux centres de données dans ou près des zones où la production d'énergie renouvelable est abondante, selon le document. La société Tencent, basée à Shenzhen, est celle qui a le plus progressé en matière de transparence, ayant divulgué ses statistiques de consommation d'énergie pour les centres de données construits au cours des quatre dernières années en Chine. Chindata est devenue le premier opérateur de centres de données basé en Chine à se fixer comme objectif d'adopter pleinement l'énergie verte. Par ailleurs, Huawei est la seule entreprise interrogée à s'être fixé un objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Du retard par rapport aux engagements de 2017

Malgré certains progrès constatés parmi ces entreprises technologiques chinoises, le document indique que le marché global de la Chine est toujours à la traîne sur ce plan car 16 entreprises de l'Internet avaient déjà fixé des objectifs de 100 % d'énergie renouvelable d'ici fin 2017. Le document suggère que toutes les sociétés de l'Internet et les opérateurs de centres de données devraient fixer des objectifs pour l'utilisation de 100 % d'énergie renouvelable. Elle recommande à toutes les sociétés concernées de publier les données sur l'utilisation de l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement chinois a investi massivement ces dernières années pour améliorer les conditions environnementales. Plusieurs villes, notamment dans le nord, ont été désignées comme les endroits les plus pollués du monde ces dernières années. L'énergie renouvelable de la Chine représente actuellement environ 39 % de la capacité totale d'énergie, a déclaré le gouvernement dans un communiqué l'année dernière.

[□ □ THEME 8 - 2 : Jeu à somme nulle sur le Nil : quand l'Éthiopie met un terme à l'hydro-hégémonie égyptienne](#)

Source, journal ou site Internet : le Portail de l'IE

Date : 13 janvier 2020

Auteur : Aladin El Yassini

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Lancée en 2011, la construction du grand barrage éthiopien de la Renaissance (GERD – grand ethiopian renaissance dam) redistribue les cartes dans cette région du monde où l'eau est une ressource éminemment stratégique. Ayant bénéficié pendant de nombreuses années d'une quasi-exclusivité de l'exploitation du Nil, l'Égypte est attaquée dans ses prérogatives. Les ambitions économiques et les appétits de puissance pleinement assumés de l'Éthiopie viennent bouleverser les rapports de force géopolitiques et stratégiques établis dans la région.

Le barrage de la discorde, les ambitions économiques de l'Éthiopie

En 2011, alors que l'Égypte connaît une agitation interne, l'Éthiopie lance son projet de barrage. Le GERD est un élément indispensable du développement économique de l'Éthiopie. En effet, si le projet est mené à son terme, le GERD sera le plus grand barrage hydroélectrique africain. Il permettra de fournir une puissance de 6000 MW, l'Éthiopie ambitionne ainsi de devenir producteur mais aussi exportateur d'électricité. En outre, le secteur agricole éthiopien est la première source d'emplois du pays. Néanmoins, l'agriculture éthiopienne est essentiellement pluviale, dépendant donc des aléas climatiques. La mise en route du GERD permettrait un bond en avant du secteur agricole avec la mise en place d'une irrigation pérenne. L'enjeu d'une meilleure productivité agricole est crucial pour cet État qui compte plus de 100 millions d'individus et dont le risque de famine est chronique. Cependant, les ambitions de l'Éthiopie entrent en conflit avec les intérêts à la fois économiques mais aussi sécuritaires de l'Égypte. Effectivement, l'agriculture égyptienne dépend à 90 % des eaux du Nil et le secteur agricole représente près de 15 % du PIB égyptien et emploie près de 30 % de la population active. Assurément une déstabilisation de ce secteur aurait un coût économique et social non négligeable pour un pays en difficulté économique depuis 2011.

La remise en question d'un accord historique sur le Nil : l'offensive tactique éthiopienne

Depuis un accord conclu en 1929 avec l'empire britannique, l'Égypte bénéficie d'un droit de veto sur toute construction en amont pouvant réduire le débit du fleuve. Cet accord, conférant à l'Égypte un contrôle démesuré, fut réaffirmé par l'accord soudano-égyptien de 1959. Ce dernier attribua 55,5 milliards de m³ à l'Égypte et 18,5 milliards au Soudan, soit près de 90 % du débit du Nil à ces deux nations, excluant de fait l'Éthiopie. Les « droits historiques » de l'Égypte s'opposent pourtant à la réalité géographique, 86 % du débit du fleuve provenant du Nil bleu éthiopien. C'est cette réalité que l'Éthiopie entend faire triompher. Depuis 2011, le positionnement de cette dernière est devenu plus ferme quant à la construction du GERD et les dernières déclarations du Premier ministre éthiopien le reflètent. Bien que ce dernier affirme que la diplomatie reste la solution privilégiée, il déclarait fin octobre qu'il était possible de « *mobiliser des millions d'homme pour défendre le barrage* ». Cette frasque ne doit pas être comprise comme une simple rhétorique nationaliste, elle traduit la posture de défiance de l'Éthiopie à l'égard de l'Égypte. Lorsqu'on ajoute à cette déclaration les nombreuses allégations d'officielles égyptiennes à travers l'histoire, telle que celle d'Anouar Al Sadate, qui en 1979 affirmait que « *la seule chose qui peut pousser l'Égypte à faire la guerre de nouveau est l'eau* », on prend la mesure du potentiel conflictuel que constitue la gestion de l'eau dans la région. La construction du barrage est un fait que l'Égypte a fini par accepter face à la fermeté éthiopienne. L'enjeu principal réside désormais dans le déroulement du calendrier de remplissage du GERD. L'Égypte réclame un débit normal du fleuve pendant la phase de remplissage, ce que l'Éthiopie n'est pas en mesure de promettre pour l'instant. Ainsi, tout laisse à penser que même si un accord est trouvé d'ici le 15 janvier 2020, date fixée lors de la rencontre à Washington le 6 novembre, rien ne garantit que les exigences égyptiennes soient respectées. En outre, le Caire n'est plus en mesure d'imposer ses vues, contrairement au demi-siècle passé. C'est en cela que le rapport de force est bouleversé. L'Éthiopie adopte une posture plus agressive vis-à-vis d'une Égypte, qu'elle sait affaiblie et l'alignement soudanais sur la position éthiopienne en est le signe le plus probant. L'Éthiopie a réalisé l'exploit d'isoler l'Égypte dans la région, ne laissant à cette dernière que le choix de recourir à une médiation internationale.

Les rivalités économiques des puissances : Chine vs. États-Unis

Les États-Unis ont immédiatement répondu à l'appel du président égyptien Al Sissi quant à une médiation internationale. Ceci n'est pas illogique compte tenu des nombreux intérêts américains dans la région. Néanmoins, il est possible d'inscrire cet événement dans le prisme plus large qu'est la rivalité sino-américaine. En effet, la mise en route du GERD est

fondamentale pour la Chine. Le financement du barrage a certes été réalisé à l'aide de capitaux nationaux, mais l'Éthiopie est l'un des pays recevant le plus d'investissements et prêts chinois. Ces investissements sont principalement orientés vers une restructuration complète de l'économie éthiopienne, encore trop dépendante du secteur agricole. Les parcs industriels qui sont l'objet même des investissements chinois dépendent intrinsèquement de la capacité éthiopienne à opérer un saut qualitatif en matière d'électricité. Ainsi la Chine a tout intérêt à ce que la volonté éthiopienne de remplir le plus rapidement possible le GERD soit respectée.

L'eau, une ressource stratégique pour l'Afrique

Enfin, cette querelle autour des eaux du Nil souligne le caractère stratégique de l'eau à l'échelle du continent. Nous ne sommes toutefois qu'aux prémices de disputes hydrauliques sur le continent africain. Tous les indicateurs montrent que le contrôle de l'eau sera l'un des enjeux principaux dans les décennies à venir. Notamment sous l'effet conjoint de deux tendances lourdes ; la première étant la croissance démographique, la seconde, les conséquences du réchauffement climatique.

□ □ THEME 8 - 3 : L'Union européenne investit 1000 mrd\$€ dans la transition énergétique

Source, journal ou site Internet : Econostrum

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Frédéric Dubessy

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Le Plan d'investissement pour une Europe durable (partie intégrante du Pacte vert pour l'Europe) va permettre d'investir au moins 1 000 mrd\$€ en dix ans pour répondre aux défis liés au climat et à l'environnement. Comme l'indique le rapport de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique social européen et au Comité des Régions, diffusé mardi 14 janvier 2020, "il s'agit d'une nouvelle stratégie de croissance visant à transformer l'UE en une société juste et prospère, dotée d'une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, dont les émissions nettes de gaz à effet de serre seront devenues nulles en 2050, où l'environnement et la santé des citoyens seront protégés, et où la croissance économique sera dissociée de l'utilisation des ressources". Dès son élection à la présidence de la Commission européenne en juillet 2019 au Parlement européen de Strasbourg, Ursula von der Leyen avait axé son discours sur sa volonté d'investir dans "*un pacte vert pour l'Europe*" pour qu'elle devienne le "*premier continent climatiquement neutre au monde*." Concrètement, ce Plan d'investissement pour une Europe durable va associer trois acteurs (secteur privé, budget de l'UE et budgets nationaux) et reposer sur autant de piliers. D'abord, la mobilisation du budget de l'UE sur cette thématique va se situer au moins à hauteur de 25% du budget total. Ceci devrait représenter 503 mrd\$€ de dépenses en faveur de l'environnement entre 2021 et 2030, plus 114 mrd\$€ de cofinancements nationaux supplémentaires. Cette impulsion va permettre d'attirer les financements privés via, notamment, le fonds InvestEU qui pourrait mobiliser 279 mrd\$€ d'investissements privés et publics sur la même période en fournissant une garantie budgétaire de l'UE pour réduire le risque attaché aux opérations de financement et d'investissement. Parallèlement, les investissements du secteur public - objectif de 100 mrd\$€ entre 2021 et 2027 (143 mrd\$€ en extrapolant sur dix ans) - se concentreront sur les régions les plus touchées par la transition grâce au mécanisme pour une transition juste alimenté par le budget de l'UE, les Etats membres et des contributions d'InvestEU ainsi que de la Banque européenne d'investissement (BEI). Près du tiers des opérations signées par cette dernière institution contribuent déjà à l'action pour le climat et la

BEI ambitionne les 50% à partir de 2025. La Commission européenne présentera, en mars 2020, une proposition législative pour la mise en place, avec la BEI, d'une facilité de prêt au secteur public. La banque fournira une assistance technique et un service de conseil, pour générer une réserve de projets au bénéfice des régions en transition juste. Ensuite, un cadre global, et facilitateur pour les investisseurs privés et le secteur public, se mettra en place pour assurer la transition vers la durabilité partout dans l'Union européenne, "en ciblant les investissements climatiques et environnementaux, ainsi que les investissements sociaux, dans la mesure où ces derniers sont en rapport avec la transition vers la durabilité", précise le rapport. Enfin, le plan fournira un soutien sur mesure aux administrations et aux promoteurs de projets pour les aider à définir, structurer et exécuter les projets durables.

9/ GEOPOLITIQUE DE LA CULTURE :

□ □ THEME 9 - 1 : Golfe : la Chine s'accommode du parapluie américain

Source, journal ou site Internet : Orient XXI

Date : 14 janvier 2020

Auteur : James M. Dorsey

Adressé par Jean-François Mazaleyrat

Les États-Unis sont-ils en train de se retirer du Proche-Orient ? Quoiqu'il en soit, la Chine, qui a participé pour la première fois en décembre 2019 à des exercices navals avec la Russie et l'Iran dans la région ne semble pas pour autant prête à prendre la relève, préférant un multilatéralisme renouvelé sous l'égide de Washington. Les exercices navals conjoints sino-russo-iraniens (une première) ne signifient pas pour la Chine un renforcement des liens militaires avec les pays du Proche-Orient et ne traduisent pas d'aspiration à jouer un rôle accru dans la sécurité régionale, du moins dans un avenir proche. Car l'exercice militaire se double d'un soutien théorique de la Chine à une approche multilatérale de la sécurité dans le Golfe, suggérant qu'elle envisage une continuité du rôle de leadership des États-Unis, et ce malgré une rivalité croissante entre les deux plus puissantes économies du monde. C'est en tous les cas le message qu'elle envoie, minimisant l'importance de l'exercice et laissant entendre que sa contribution à celui-ci sera constituée de forces non combattantes. Sa participation devrait impliquer sa flotte anti-piraterie. Elle se trouve déjà dans les eaux somaliennes, protégeant les navires commerciaux ainsi que les personnels chargés du maintien de la paix et des secours humanitaires. De fait, la Chine n'enverra pas de détachements de l'Armée populaire de libération.

À l'écart des rivalités saoudo-iraniennes

Même si elle favorise une approche plus multilatérale, la Chine maintient sa préférence pour un leadership américain afin d'assurer la sécurité du Golfe. Ce point de vue s'est manifesté en 2019 par sa volonté d'envisager de participer à l'alliance maritime créée en réponse à plusieurs attaques contre des pétroliers dans le golfe d'Oman. L'alliance est dirigée par les États-Unis. Son rôle est d'escorter les navires commerciaux dans le Golfe et de sécuriser les voies de navigation. Rejointe par les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, Bahreïn, le Royaume-Uni et l'Australie, l'alliance a débuté ses opérations en novembre 2019. Bien qu'elle manifeste sa préférence pour un leadership américain dans le Golfe, la Chine préconise aussi un élargissement des dispositifs de sécurité intégrant le parapluie de défense américain permettant de réduire les tensions régionales. Elle estime également qu'un accord multilatéral lui permettrait de continuer à éviter de se laisser entraîner dans les conflits et les différends du

Moyen-Orient, en particulier dans la rivalité saoudo-iranienne. Un arrangement multilatéral dans lequel les États-Unis resteraient le principal acteur militaire correspondrait au schéma de projection progressive de la Chine, au-delà de ses frontières, de sa puissance militaire croissante. À l'exception d'une installation militaire à Djibouti, la projection de la Chine devient moins importante à mesure qu'elle s'éloigne de ses frontières. Les propositions pour une architecture de sécurité multilatérale pourraient également répondre au « transactionnalisme »¹ du président américain Donald Trump, ainsi qu'à son insistance sur le partage de la charge budgétaire. Aller d'un point à un autre reste cependant plus facile à dire qu'à faire. Bien que le parapluie de sécurité américain soit orienté contre l'Iran, une approche multilatérale devrait impliquer ce pays.

Une conférence de sécurité régionale

Cette implication pourrait être fondée sur une sorte d'accord de non-agression, une proposition avancée par l'Iran qui figure implicitement dans l'appel de la Russie à une conférence de sécurité régionale sur le modèle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Cependant, pour y parvenir, les États-Unis et l'Arabie saoudite doivent réduire les tensions avec l'Iran, affirmer de manière crédible qu'ils n'ont pas l'intention de renverser ou de déstabiliser le régime iranien, et résoudre la crise résultant du retrait américain de l'accord international de 2015 qui limite le programme nucléaire de l'Iran. C'est un défi de taille même si l'Arabie saoudite et l'Iran n'ont pas fermé la porte à des contacts visant à apaiser les tensions. De plus, le soutien chinois a, jusqu'à présent, manqué d'enthousiasme pour une proposition russe appelant les États-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde à s'impliquer dans une approche multilatérale.

Une certaine distance avec la position russe

Tout en soutenant la proposition de la Russie en termes généraux, le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères Geng Shuang s'est abstenu de l'approuver précisément. Il s'est contenté de saluer « *toutes les propositions et les efforts diplomatiques propices à la désescalade de la situation dans la région du Golfe* ». Le fait que la Chine s'abstienne d'approuver sans réserve la proposition russe trouve son origine dans des approches différentes du multilatéralisme en général et des alliances en particulier. La Chine préfère mettre l'accent sur la géoéconomie plutôt que sur la géopolitique tandis que la Russie opère toujours en termes d'alliances. À l'arrière-plan se profile le fait qu'en dernière analyse, la Chine est susceptible de considérer la sécurité en Asie du Sud et centrale comme liée à la sécurité dans le Golfe, ce qui soulève des questions sur la permanence de la conception de la sécurité des Chinois. L'étalement géographique de l'approche de la Chine est évident non seulement dans sa position de force dans la mer de Chine méridionale, mais aussi dans des pays comme le Tadjikistan et l'Afghanistan. La Chine a récemment progressé dans la construction d'une route traversant le corridor Wakhan² en Afghanistan. Cet axe sert de multiples objectifs géopolitiques, il facilitera le mouvement des troupes, servira à la base militaire installée au Tadjikistan et à d'éventuelles opérations transfrontalières chinoises dans le corridor.

Une division du travail entre Moscou et Pékin ?

Toute la question est de savoir si les mesures chinoises mettront en difficulté la division présumée du travail entre la Russie et la Chine en vertu de laquelle la Russie assume la responsabilité de la sécurité en Asie centrale tandis que la Chine se concentre sur le développement économique. Si elle le fait, quel impact cela aura-t-il sur la dépendance chinoise à l'égard d'une présence potentielle russe dans le Golfe ? Il ne fait aucun doute que le Golfe passe progressivement d'un accord de sécurité unilatéral à un accord multilatéral motivé par les attaques de septembre contre les installations pétrolières saoudiennes et une absence de réponse américaine qui a renforcé les doutes persistants sur la fiabilité des garanties de sécurité de la

part des États-Unis Les doutes sont encore alimentés par la politique américaine qui a commencé avec l'administration Obama et a été maintenue avec l'administration Trump, suggérant une réévaluation des intérêts de la sécurité nationale des États-Unis au Proche-Orient.

Quand l'économie ne suffit pas

La conviction de la Chine selon laquelle l'économie plutôt que la géopolitique est la clé du règlement des différends lui a permis jusqu'à présent de rester au-dessus de la mêlée, mais ce principe n'a pas encore fait la preuve de sa viabilité. Il est peu probable que cette conception la protège du risque d'être au cœur des préoccupations des principaux protagonistes du Proche-Orient. Selon Jiang Xudong, chercheur sur le Proche-Orient à l'Académie des sciences sociales de Shanghai, « *l'investissement économique ne résoudra pas tous les autres problèmes en cas de conflits religieux et ethniques.* »

□ □ THEME 9 - 2 : En Algérie, les étudiants à nouveau dans les rues d'Alger pour une « transition démocratique »

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Avec AFP

Adressé par Elie Billaudaz et Jean-François Mazaleyrat sur un article de El Watan : « les étudiants font de la résistance »

Pour leur 47^e mardi de mobilisation, les manifestants fustigent le nouveau président Abdelmadjid Tebboune, « venu par la fraude et placé par les militaires ». Quelque 2 000 étudiants ont manifesté mardi 14 avril à Alger contre le régime en réclamant une « *transition démocratique* » en Algérie, théâtre d'un mouvement de protestation populaire inédit depuis près d'un an. Comme chaque mardi, le cortège majoritairement étudiant a parcouru les principales artères du centre-ville pour rejoindre la grande poste. Ce bâtiment emblématique au cœur d'Alger est le lieu de ralliement traditionnel des partisans du Hirak, le puissant mouvement de contestation qui a éclaté le 22 février 2019 et abouti à la démission du président Abdelaziz Bouteflika le 2 avril 2019 sous la pression populaire. « *Notre marche est pacifique et nos revendications sont légitimes* » ont scandé les étudiants, rejoints par de nombreux enseignants et de simples citoyens, en fustigeant le nouveau président Abdelmadjid Tebboune « *venu par la fraude et placé par les militaires* ». Ancien premier ministre du président déchu Bouteflika, M. Tebboune, 74 ans, a été élu le 12 décembre 2019 lors d'un scrutin massivement boycotté par le Hirak et marqué par une abstention record. « *Tebboune est un fait accompli avec lequel nous devons composer, mais cela ne veut pas dire que nous le reconnaissons* », a expliqué à l'AFP, Nadir, 23 ans. Pour cet étudiant en économie et gestion à Alger, le Hirak va « *se poursuivre et son objectif est une transition démocratique* ». « *Tebboune n'est pas une fatalité car il pourrait bien ne pas finir son mandat s'il se met en travers de la volonté populaire* », a-t-il affirmé, appelant le nouveau président à « *prouver sa bonne foi en répondant favorablement aux revendications du Hirak dans le cadre de la révision de la Constitution* » que prépare le pouvoir.

Démantèlement du « système »

Pour la première fois depuis le début des manifestations étudiantes, une « *plate-forme en quatorze points* », reprenant les principales revendications du Hirak, a été dévoilée lors de ce 47^e mardi de mobilisation. Les étudiants réclament notamment « *une transition démocratique et la concrétisation d'une véritable ouverture politique et médiatique* », selon ce document. Ils demandent également la « *dissolution* » de la chambre basse du Parlement et de toutes les assemblées élues, ainsi que l'organisation d'élections législatives – les dernières remontent à 2017 – et locales anticipées. « *Celui qui veut dialoguer avec le mouvement de contestation n'a qu'à prendre connaissance de ses revendications et les mettre en œuvre pour démanteler le "système"* », lance Mounir, 28 ans. Près d'un an après le déclenchement du Hirak, les opposants continuent d'exiger le démantèlement

du « système » et le départ de ses représentants au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1962. Un comité d'experts chargés de proposer un projet de réforme constitutionnelle a été mis en place mardi par la présidence, selon les médias officiels. Le président Tebboune, qui a promis une révision de la loi fondamentale au lendemain de son élection, a entamé fin décembre des consultations sur ce projet, recevant plusieurs personnalités politiques ces derniers jours.

10/ GEOPOLITIQUE DE L'INFORMATION :

□ □ THEME 10 - 1 : RGPD : les recommandations de la CNIL pour les pros

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 15 janvier 2020

Auteur : Clarisse Treilles

Adressé par Elie Billaudaz

Consciente des difficultés de faire appliquer à la lettre le RGPD, la CNIL a lancé mardi une consultation publique ouverte jusqu'au 25 février sur son projet de recommandations pour des modalités de pratiques de recueil du consentement, qui cible les opérateurs utilisant des traceurs. A la différence des lignes directrices publiées par la CNIL en juillet dernier, qui visaient à synthétiser le droit applicable aux opérateurs de lecture ou écriture dans le terminal d'un utilisateur, cette recommandation n'a pas vocation à être prescriptive. Elle doit servir avant tout de guide pratique pour les professionnels dans leur démarche de mise en conformité, assure la Commission. Le RGPD a renforcé les exigences en matière de validité du consentement. La poursuite de la navigation sur un site ou une application mobile n'est plus une expression valable du consentement. Cela doit, au contraire, résulter d'un acte positif univoque de l'internaute, rappelle la CNIL. Par ailleurs, les acteurs doivent être en mesure de prouver qu'ils ont effectivement recueilli un consentement valide des internautes. Les recommandations pratiques fournies par la Commission portent, essentiellement, sur les finalités des traceurs, l'identité du ou des responsables de traitement et la portée du consentement.

Exprimer clairement tout refus

Les finalités des traceurs devraient être le premier élément présenté à l'utilisateur, formulées « de manière intelligible, dans un langage adapté et suffisamment clair pour permettre à l'utilisateur de comprendre précisément ce à quoi il consent ». La Commission conseille de mettre en exergue chaque finalité présentée dans un « intitulé court et mis en évidence ». Elle recommande, au titre des bonnes pratiques, que les catégories de données collectées par l'intermédiaire des traceurs soient « précisées pour chaque finalité ». Dans un deuxième temps, la CNIL recommande de dresser une liste des responsables du ou des traitements, accessible au moment du recueil du consentement et de manière permanente. Selon la CNIL, l'utilisateur devrait aussi savoir si son consentement est valable pour le suivi de sa navigation sur d'autres sites ou applications que ceux depuis lesquels son consentement est recueilli. Tout internaute devrait, selon la commission, avoir la possibilité d'exprimer clairement son consentement, à savoir l'autoriser ou le refuser. S'il refuse, il ne devrait pas « subir de préjudice », insiste la CNIL. Rien n'interdit non plus au responsable du ou des traitements, dès lors qu'il offre à l'utilisateur ce choix entre acceptation et refus, de lui laisser la possibilité de ne pas faire de choix et de retarder sa décision.

Le consentement devrait pouvoir être retiré à tout moment

Enfin, ces interfaces ne devraient pas utiliser de pratiques de design « potentiellement trompeuses », telles que l'usage d'une grammaire visuelle qui pourrait laisser penser à l'utilisateur que le consentement est obligatoire pour continuer sa navigation ou qui met visuellement plus en valeur la possibilité d'accepter que celle de refuser. Le consentement doit en outre se manifester par un « acte positif clair de l'utilisateur » (au moyen de cases à cocher, décochées par défaut, ou via le recours à des interrupteurs désactivés par défaut). Les utilisateurs ayant donné leur consentement à l'utilisation de traceurs doivent être en mesure de le retirer à tout moment. De façon générale, la Commission estime qu'une durée de validité de six mois à partir de l'expression du choix de l'utilisateur est adaptée. A l'issue du processus de consentement, les professionnels doivent être en mesure de démontrer que l'utilisateur a donné son consentement, souligne par ailleurs la CNIL.

Près de 11,8 % des CMP sont conformes au règlement

Des chercheurs universitaires se sont aussi penchés sur la mise en conformité des sites avec le RGPD, en étudiant notamment les "Consent Management Platforms" (CMP). Le constat est alarmant : seuls 11,8 % des CMP sont conformes aux exigences du règlement. Le consentement implicite est utilisé par près de 32,5 % des sites. La majorité (50,1 %) des sites sondés n'ont pas de bouton "rejeter tout", et seuls 12,6 % des sites proposent une option claire pour "tout refuser" comme pour "tout accepter". Pour les autres, dans une majorité des cas (74,3 %) le bouton pour "tout refuser" se trouve au second plan du site, tandis que dans 0,9 % des cas, il se situe même au troisième niveau. A l'occasion de la publication de son projet de recommandations sur les cookies et autres traceurs, la CNIL a commandé une étude à l'IFOP. Il en ressort que 65 % des personnes interrogées jugent efficaces les demandes d'autorisation actuelles. Dans les faits, la plupart des personnes sondées (76 %) donnent leur consentement sans exprimer d'opposition de principe aux cookies. Toutefois, 65 % disent avoir déjà accepté alors qu'elles n'étaient pas tout à fait d'accord ou qu'elles n'arrivaient pas à exprimer leur refus. Près de 90 % des sondés souhaitent toutefois savoir quelles sont les entreprises susceptibles de suivre leur navigation et jugent insuffisantes les informations actuellement disponibles à ce sujet. A l'issue de la publication des recommandations, il faut s'attendre à des actions de mise en conformité concernant les cookies et autres traceurs courant 2020. Dans un premier temps, les mesures seront limitées au respect des principes précédemment exposés dans la recommandation de 2013. Six mois après la publication définitive de la recommandation, d'autres missions de contrôle sur l'application du nouveau cadre seront ensuite réalisées à la fin de cette période d'adaptation, prévient la CNIL.

[☐☐THEME 10 - 2 : Patch Tuesday : la NSA file un sacré coup de main à Microsoft !](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 14 janvier 2020

Auteur : Louis Adam

Adressé par Elie Billaudaz

Une conférence de presse de la NSA pour un patch tuesday ? Comme le souligne Brian Krebs, ça n'est sûrement pas une coïncidence. Le journaliste américain avait été l'un des premiers à l'annoncer : le premier patch tuesday de l'année corrige une faille de sécurité importante chez Microsoft. Celle-ci affecte le composant crypt32.dll, un module qui est utilisé par toutes les versions de Windows pour gérer différentes applications liées à la cryptographie, allant de la gestion des certificats web aux signatures numériques de logiciels. Comme l'explique le

Washington Post, cette faille de sécurité permettait de manipuler le mécanisme de signature numérique des logiciels et donc de faire éventuellement passer un logiciel malveillant pour un logiciel légitime aux yeux du système d'exploitation de Microsoft. La faille en question s'est vu attribuer l'identifiant CVE-2020-0601.

La NSA main dans la main avec Microsoft ? Pas une première

Brian Krebs, qui relatait sur Twitter la conférence de presse de la NSA suite à ce patch tuesday, assure que la faille en question affecte tout particulièrement Windows 10 et Windows Server 2016. Le correctif devrait être diffusé dans les heures à venir, mais selon Brian Krebs, le ministère américain de la Défense aurait eu droit à un patch en avance afin de limiter leur exposition à cette faille. La NSA a dévoilé l'existence de cette vulnérabilité à Microsoft après l'avoir découverte de leur côté. La NSA indique que ce n'est pas la première fois que l'agence communique une faille de sécurité découverte par ses services à Microsoft, mais que c'est la première fois qu'elle accepte publiquement de reconnaître être à l'origine de la découverte. L'agence souhaite apparemment changer ses méthodes en matière de communication sur les vulnérabilités qu'elle utilise. L'attitude de la NSA a souvent été critiquée sur ce sujet : si un programme de communication des failles existe, l'agence est fréquemment accusée de garder pour elles les failles de sécurité qu'elle découvre et de ne pas les communiquer à l'éditeur. Selon Microsoft, aucun attaquant n'a pour l'instant été repéré en train d'exploiter activement cette vulnérabilité. On peut néanmoins imaginer que la NSA a dû en faire bon usage...

[□ □THEME 10 - 3 : Les employés de Boeing dénoncent les défauts logiciels du 737 MAX](#)

Source, journal ou site Internet : ZDnet

Date : 14 janvier 2020

Auteur : La rédaction

Adressé par Elie Billaudaz

Des messages alarmants d'anciens employés de Boeing ont été diffusés par le Congrès américain. Ces centaines de messages internes sont particulièrement cinglants à l'égard du 737 MAX et de ses logiciels, un appareil "conçu par des clowns placés sous la supervision de singes" selon un message rendu public. Les employés - entre 2013 et 2018 - y dénigrent aussi l'administration de l'aviation civile américaine (FAA). "Il n'y a aucune certitude que la FAA comprend ce qu'elle approuve" ou non, ironise un employé en février 2016. Ils montrent aussi les tentatives du groupe Boeing pour contourner les règles de la FAA et des autorités de régulation étrangères. Ils font aussi état des problèmes avec le simulateur de vol et de la facilité à faire certifier le 737 MAX. Lors de la certification de l'avion, Boeing avait convaincu les autorités américaines qu'une formation sur ordinateur était suffisante.

"Il n'y aura pas de formation sur simulateur"

On y apprend aussi que Boeing avait minimisé l'importance du système anti-décrochage MCAS pour éviter une formation des pilotes sur simulateur, jugée coûteuse et susceptible d'allonger les délais d'approbation de l'avion. C'est ce logiciel qui est en cause dans les deux accidents de Lion Air et d'Ethiopian Airlines ayant fait 346 morts et entraîné l'immobilisation au sol du 737 MAX. En juillet 2019, Bloomberg révélait que le logiciel défectueux avait été conçu par des ingénieurs indiens sous-payés au tarif de 9 dollars de l'heure. "Nous devons rester fermes sur le point qu'il n'y aura pas de formation sur simulateur. (...) Nous nous battons contre tout

régulateur qui essaiera d'en faire un préalable", écrit un salarié à son collègue en mars 2017, peu avant l'homologation du 737 MAX. Quelques mois plus tard, le même salarié, pilote d'essais, se vante d'avoir "permis à (Boeing) d'économiser des tas de dollars".

"Cet avion est ridicule"

Les échanges entre les employés parlent de la FAA mais aussi la qualité des avions et du travail chez Boeing. "Mettrais-tu ta famille dans un avion testé sur simulateur MAX ? Moi, je ne le ferais pas", écrit l'un d'eux en février, huit mois avant la première tragédie. "Non", lui répond un collègue. Les documents montrent également des employés de Boeing doutant des compétences des ingénieurs de l'entreprise. "Ceci est une plaisanterie", écrit un employé en septembre 2016, en référence au 737 MAX. "Cet avion est ridicule". Les 737 MAX sont cloués au sol depuis le 7 mars 2019 par la FAA et ces messages ne devraient pas arranger le conflit en cours. L'agence de notation Moody's a menacé lundi d'abaisser la note de Boeing. Cette annonce intervient le jour même de la prise de fonction du nouveau directeur général de Boeing, David Calhoun. Il remplace Dennis Muilenburg, qui a quitté le navire fin décembre suite à la crise.

La production des 737 Max sera suspendue dès 2020

La crise du 737 MAX a déjà coûté 9,2 milliards de dollars à Boeing. Et la facture devrait encore augmenter lors de la publication des résultats du quatrième trimestre le 29 janvier. Début décembre 2019 l'entreprise a déclaré que la production des 737 Max sera suspendue dès 2020. En mars dernier, face aux problèmes, Boeing avait prévu des mises à jour logicielles lourdes de son autopilote pour faire face aux problèmes de ses systèmes de pilotage automatique. Une initiative qui n'aura donc pas été suffisante, la crise étant bien plus profonde que des problèmes de mise à jour.

[□ □ THEME 10 - 4 : Le groupe de piratage chinois APT40 se cache derrière un réseau de sociétés-écrans](#)

[Source, journal ou site Internet : ZDnet.com](#)

[Date : 14 janvier 2020](#)

[Auteur : Catalin Cimpanu](#)

[Adressé par Elie Billaudaz](#)

Un groupe en ligne d'analystes de la cybersécurité se faisant appeler Intrusion Truth a révélé l'identité d'une quatrième opération de piratage parrainée par l'État chinois. "Les groupes APT en Chine ont un fonctionnement commun : des pirates et des spécialistes contractuels, des sociétés-écrans et un officier du renseignement", a déclaré l'équipe d'Intrusion Truth. "Nous savons que plusieurs régions de Chine ont chacune leur propre APT." APT est un acronyme utilisé dans le domaine de la cybersécurité. Il signifie Advanced Persistent Threat et est souvent utilisé pour décrire les groupes de piratage soutenus par les gouvernements. Après avoir précédemment exposé des détails sur l'implication de Pékin dans APT3 (censé opérer hors de la province du Guangdong), APT10 (province de Tianjin) et APT17 (province de Jinan), Intrusion Truth a maintenant commencé à publier des détails sur l'arsenal cyberoffensif chinois dans l'État de Hainan, une île dans la mer de Chine méridionale.

APT40 opère à partir de la province de Hainan

Intrusion Truth n'a pas spécifiquement lié les sujets de ses récents articles de blog à un groupe particulier, mais les experts de FireEye et Kaspersky ont déclaré que les dernières révélations

d'Intrusion Truth faisaient référence à un groupe de piratage chinois qu'ils suivaient auparavant sous le nom d'APT40. Pour FireEye, APT40 est un groupe chinois de cyberespionnage qui est actif depuis 2013. Le groupe ciblait généralement des pays stratégiquement importants pour la Belt and Road Initiative de la Chine, en particulier ceux axés sur l'ingénierie et la défense. Dans un article de blog publié la semaine dernière, Intrusion Truth a déclaré avoir identifié un réseau de 13 entreprises en activité qui servent de façade aux activités APT de Pékin. Ces entreprises utilisent des coordonnées qui se chevauchent, partagent les emplacements des bureaux et n'ont aucune présence en ligne, sauf pour recruter des experts en cybersécurité aux compétences de sécurité offensives, en utilisant des offres d'emploi presque identiques. "En regardant au-delà des coordonnées liées, certaines des compétences recherchées par ces publicités se situent à l'extrémité agressive du spectre", a déclaré l'équipe Intrusion Truth. "Alors que les entreprises soulignent leur engagement en faveur de la sécurité de l'information et de la cyberdéfense, les offres d'emploi techniques qu'elles ont placées recherchent des compétences qui seraient plus susceptibles de convenir à des « red team » et de mener des cyberattaques", poursuivent-ils.

Recrutement géré par un professeur local

Dans un deuxième article de blog publié au cours du week-end, Intrusion Truth a déclaré qu'il était en mesure de lier certaines de ces sociétés à un professeur du Département de la sécurité de l'information de l'Université de Hainan. En fait, l'une des 13 sociétés-écrans qu'ils ont identifiées était basée à la bibliothèque de l'Université. Ce professeur était également un ancien membre de l'armée chinoise, a déclaré Intrusion Truth. "[Identité caviardée par ZDNet] semblait gérer un concours de sécurité réseau à l'université et aurait recherché de nouvelles façons de déchiffrer les mots de passe, offrant de grosses sommes d'argent à ceux en mesure de le faire", ont déclaré les chercheurs anonymes. Intrusion Truth a de très bons antécédents à son actif. Suite à leurs précédentes publications sur les groupes APT chinois, les autorités américaines ont diffusé des actes d'accusation officiels dans deux cas, à savoir APT3 et APT10. Leur troisième publication sur APT17 a été publiée en juillet 2019, et les autorités américaines n'ont peut-être pas encore eu suffisamment de temps pour rassembler les preuves nécessaires à un acte d'accusation.

[□ □THEME 10 - 5 : L'entreprise ukrainienne à la base de la procédure de destitution ,de Trump visée par des pirates informatiques](#)

Source, journal ou site Internet : Le Monde

Date : 14 janvier 2020

Auteur : Martin Untersinger

Adressé par Elie Billaudaz

Selon une entreprise spécialisée, ces pirates pourraient être issus des rangs du renseignement militaire russe, ravivant ainsi le spectre d'une attaque visant l'élection présidentielle américaine de novembre. Le consortium gazier ukrainien Burisma, directement impliqué dans la procédure de destitution de Donald Trump aux Etats-Unis, a fait les frais de pirates informatiques. Dans un rapport rendu public lundi 13 janvier et relayé par le *New York Times*, l'entreprise américaine Area 1, spécialisée en sécurité informatique, dit avoir repéré les activités de pirates déterminés à pénétrer les réseaux de Burisma en volant des identifiants et des mots de passe de ses employés.

Le spectre du renseignement russe

Selon Area 1, ces pirates appartiennent au GRU, le service de renseignement de l'armée russe, bien connu des experts en sécurité informatique pour être parmi les groupes les plus actifs dans le cyberspace. Débutée en novembre 2019, l'opération est, selon les termes d'Area 1, « *techniquement quelconque, mais très efficace* ». Elle a consisté en la mise en place de sites – visuellement très proches de ceux de Burisma et de certaines de ses filiales – contrôlés par les pirates. Ces derniers ont ensuite envoyé de nombreux e-mails destinés à conduire les employés vers les sites piégés et à y saisir leurs identifiants et leurs mots de passe. Une technique de base du piratage informatique appelée hameçonnage. Pour Area 1, l'appartenance des pirates au GRU ne fait aucun doute. L'entreprise dit se fonder sur la manière dont ils ont créé les sites piégés, notamment les entreprises auprès desquelles ils ont acheté leurs adresses Web. Des preuves loin d'être définitives. Certains experts sont plus prudents : l'entreprise ThreatConnect avait, dès le mois de décembre 2019, découvert les mêmes sites piégés. Ses conclusions quant à l'origine des pirates étaient plus nuancées et le sont toujours aujourd'hui. Les ressemblances entre l'opération contre Burisma et le mode opératoire du GRU « *ne sont pas suffisantes* » pour conclure avec certitude que le renseignement russe est à la manœuvre écrivait-elle alors. La plupart des experts estiment cependant que l'implication du GRU est très plausible étant donné la nature de la cible.

Du simple espionnage ?

Area 1 ne précise pas clairement si les pirates sont parvenus, ou non, à accéder par ce biais au réseau de l'entreprise. L'entreprise se contente de dire que l'opération a été « *réussie* ». On ne sait pas non plus si ils s'en sont pris à l'entreprise à des fins d'espionnage ou s'ils avaient un autre objectif en tête, notamment la publication ultérieure d'informations dérobées voire l'ajout, dans les réseaux de l'entreprise, de faux documents. Car dans cette histoire, ni la victime ni les présumés coupables ne sont anodins. Dans le cadre de l'enquête du procureur spécial Robert Mueller, chargé de faire la lumière sur les tentatives d'ingérences russes dans l'élection présidentielle américaine de 2016, le GRU a été accusé nommément d'avoir pénétré dans le réseau du Parti démocrate et de la campagne d'Hillary Clinton, puis d'avoir transmis le fruit de son larcin à WikiLeaks à des fins de publication. L'entreprise Burisma, quant à elle, est au cœur de la procédure de destitution qui vise aujourd'hui Donald Trump aux Etats-Unis. Entre 2014 et 2019, Hunter Biden, le fils de l'ancien vice-président et actuel prétendant démocrate à la Maison Blanche Joe Biden, figurait au conseil d'administration de Burisma. Donald Trump et ses proches sont convaincus qu'il a pesé sur le limogeage d'un procureur ukrainien pour mettre un terme à des poursuites visant le conglomérat. Lors du fameux entretien téléphonique avec le président ukrainien, Volodymyr Zelinsky, qui a déclenché la procédure de destitution, Donald Trump réclamait justement à son homologue qu'il se renseigne sur cette affaire, alors même qu'il pourrait affronter Joe Biden lors de l'élection de novembre 2020. Les pirates, s'ils sont bel et bien issus des rangs du GRU, en bons espions, cherchaient-ils simplement à fournir à leur tutelle davantage d'informations sur l'affaire ? Ou préparent-ils, comme ils l'ont fait en 2016, une campagne de désinformation pour affaiblir Joe Biden s'il venait à être désigné candidat ? Un porte-parole de la campagne de Joe Biden a tenté de voir le bon côté des choses, dans le *New York Times* : « *Maintenant, nous voyons que [le président russe] Vladimir Poutine voit Joe Biden comme une menace* », a-t-il déclaré.

11/ JOUR Par JOUR ... le 15 janvier 2020

□ □ THEME 11 - 1 : Événements dont c'est aujourd'hui l'anniversaire

Source, journal ou site Internet : l'internaute histoire

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par André Dulou

936

15 janvier

Mort du roi de France, Raoul de Bourgogne

Malade depuis l'automne, le roi Raoul meurt à Auxerre sans descendant direct. Gendre du roi de France Robert Ier, il était devenu roi à la mort de ce dernier, en 923. Raoul, ancien Duc de Bourgogne, règnera sur le royaume des francs pendant treize ans. C'est en Angleterre que l'on trouvera le nouveau souverain en la personne de Louis IV d'Outremer, descendant de Charles III le simple.

1200

15 janvier

Création de l'université de Paris

La première université de France est fondée à Paris sur ordre royal de Philippe Auguste. Elle se divise en quatre domaines d'enseignements : la médecine, le droit, la théologie et les arts. Une grande place est donnée à l'étude des textes anciens. L'université de Paris participera au renom de la ville en tant que capitale intellectuelle.

1208

15 janvier

Assassinat de Pierre de Castelnau

Chargé de combattre l'hérésie albigeoise (cathare), Pierre de Castelnau est assassiné peu de temps après un rendez-vous avec Raymond VI, comte de Toulouse. Les deux hommes, en conflit depuis l'excommunication du comte par le légat pontifical, s'étaient rencontrés dans le but de se réconcilier. Mais l'entrevue n'a fait qu'envenimer la situation, puisque Raymond VI refuse de participer à la lutte contre les hérétiques. Soupçonné d'être responsable du meurtre, il est une nouvelle fois excommunié. L'assassinat du légat pontife déclenchera peu de temps après la croisade contre les albigeois.

1381

15 janvier

Signature du second traité de Guérande

Seize ans après la signature du premier Traité de Guérande, qui mettait un terme à la première guerre de Succession de Bretagne, des négociateurs français et bretons mettent au point un nouveau traité. Il sera ratifié le 4 avril de la même année. Le texte affirme la neutralité de la Bretagne. En échange du recouvrement de ses biens, le duc Jean IV de Bretagne accepte de prêter hommage au roi de France, de verser une indemnité et de renvoyer des conseillers anglais.

1552

15 janvier

Le traité de Chambord est signé

Le 15 janvier 1552, Henri II, sacré roi de France en 1547, conclut, par le traité de Chambord, une alliance avec les Turcs et les princes protestants de la Ligue de Smalkalde. Ces derniers sont en guerre contre Charles Quint depuis 1545. Or, le traité de Chambord vise directement l'empereur. Henri II est candidat au titre de vicaire du Saint-Empire. Les Turcs et les princes protestants de la Ligue de Smalkalde le soutiennent. Ils vont jusqu'à mener des attaques pour détourner l'attention de Charles Quint et permettre à Henri II d'attaquer l'Allemagne et les Pays-Bas.

1582

15 janvier

Paix de Jam Zapolski

Le 15 janvier 1582, Ivan le Terrible, premier tsar de Russie, signe un traité de paix suite au siège de Pskov. Ce dernier fut entériné par Ivan lui-même et Etienne Ier Bathory, roi de Pologne, sous la surveillance du pape Antonio Possevino. La paix de Jam Zapolski introduit une trêve de vingt ans ainsi que l'abandon des ambitions d'Ivan sur la Livonie. Elle fut brisée en 1605, lorsque les Polonais entrèrent à Moscou.

1683

15 janvier

Décès de Guillaume Lamy

Le médecin Guillaume Lamy décède le 15 janvier 1683. Docteur de la faculté de médecine de Paris, il publie "Traité de l'antimoine" (1682) et "Discours anatomiques" (1679). Il est réputé pour vouloir explorer de nouveaux concepts en médecine, en se fondant sur l'épicurisme. Il a de vives discussions avec Pierre Cressé au sujet de l'âme humaine.

1724

15 janvier

Abdication de Philippe V d'Espagne

Philippe V (1683-1746) est le premier roi de la dynastie des Bourbons en Espagne. Il succède à Charles II, dernier de la lignée des Habsbourg. Son règne, marqué par la guerre de Succession d'Espagne et une politique extérieure agitée, sera le plus long de la monarchie (1700-1746). En janvier 1724, il abdique pour son fils Louis Ier (1707-1724) mais ce dernier décède la même année de la variole. Philippe V remonte alors sur le trône.

1754

15 janvier

Naissance de Jacques-Pierre Brissot de Warville

Jacques-Pierre Brissot de Warville, révolutionnaire français, est né le 15 janvier 1754, à Chartres. Fils d'un riche rôtisseur, il suit de brillantes études de droit qui ne le passionnent pas. Il écrit des pamphlets politiques qui lui vaudront un tour à la Bastille. Chef de file des Girondins sous la Révolution française, il anime la haine de Robespierre qui fut à l'origine de son exécution. Il meurt guillotiné le 31 octobre 1793.

1790

15 janvier

Création de 80 départements carrés

Un décret de l'Assemblée Constituante fixe à 83 le nombre de départements. Cette nouvelle division du royaume vient remplacer les 34 généralités ou provinces en vigueur sous l'Ancien Régime. La taille des départements est définie de telle façon que chaque citoyen peut se rendre à son chef-lieu en une journée de cheval au maximum. Les députés projetaient en premier lieu d'établir des circonscriptions géométriques à l'image des Etats américains, mais l'idée sera abandonnée et les limites des départements seront fixées selon celles des anciennes provinces.

1826

15 janvier

Première édition du "Figaro"

Le chansonnier Maurice Alhoy et le romancier Etienne Arago fondent "Le Figaro". L'édition est hebdomadaire et compte 4 pages. Le journal deviendra "Le Figaro quotidien" le 16 novembre 1866.

1842

15 janvier

Naissance de Paul Lafargue, écrivain et homme politique socialiste français.

Paul Lafargue fait des études de médecine mais il est exclu de l'université en 1865 pour avoir déclaré, lors du premier Congrès international des étudiants, vouloir transformer les rubans tricolores en rubans rouges. Il s'installe à Londres, fait la connaissance de Karl Marx et épouse sa fille. En 1871, il fait partie de la Commune. Il crée le Parti ouvrier puis il est élu député de Lille en 1891. En 1911, sa femme et lui se suicident.

1910

15 janvier

Fondation de l'Afrique-Équatoriale française

Le gouvernement général de l'A-ÉF est mis en place et rassemble les possessions françaises de l'Oubangui-Chari, du Gabon, du Moyen Congo et du Tchad. La capitale de cette fédération s'installera à Brazzaville. En 1946, la nouvelle Constitution intégrera les colonies au sein des territoires d'outre-mer. En 1958, un référendum sera organisé pour l'adoption d'une Constitution et instaurera l'indépendance des quatre territoires au sein de la Communauté française.

1914

15 janvier

Ion I. C. Bratianu devient premier Ministre de Roumanie

Le 15 janvier 1914 voit le parti libéral arriver au pouvoir en Roumanie. Ion I. C. Bratianu devient Premier ministre. Il est le fils de Ion Bratianu, grand homme d'Etat roumain du XIXe siècle et figure emblématique du parti libéral. Ion I. C. Bratianu occupera cinq mandats de Premier ministre durant lesquels la Roumanie achèvera son unification avec la Bessarabie et la Transylvanie. Il lancera une réforme agraire nationale ainsi qu'une réforme électorale. Il a notamment participé à la conférence de Paix de Paris et adopté la Constitution libérale de 192

1918

15 janvier

Naissance de Gamal Abdel Nasser

Gamal Abdel Nasser, né le 15 janvier 1918 à Alexandrie, en Egypte, succéda comme président de la République d'Egypte à Mohammed Naguib, le 23 juin 1956. Il conserva ce poste jusqu'au 10 septembre 1970. A la tête du Mouvement des

officiers libres, il accède au pouvoir en accusant son prédécesseur de soutenir les Frères musulmans. Il essuya de nombreuses crises comme le canal de Suez ou la guerre de Six jours. Il est terrassé par une crise cardiaque le 28 septembre 1970.

1919

15 janvier

Assassinat de Rosa Luxemburg

Sous le commandement de Gustav Noske, des officiers procèdent à l'exécution sommaire des révolutionnaires spartakistes à la tête de l'insurrection de Berlin : Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg. Cette dernière, emprisonnée durant quasiment l'intégralité de la Première Guerre mondiale pour son engagement pacifique d'extrême gauche, avait été libérée après la révolution de novembre 1918. Elle était la principale théoricienne du communisme allemand.

1929

15 janvier

Naissance de Martin Luther King, pasteur et homme politique américain

Le pasteur Baptiste Martin Luther King est né le 15 janvier 1929. Il est devenu le symbole de la lutte non violente contre la ségrégation aux Etats-Unis, par des actions comme le boycott des bus à Montgomery. En 1963 il a prononcé à Washington le célèbre discours « I have a dream », qui a contribué à sa réputation de grand orateur. Il est mort assassiné par James Earl Ray à Memphis en 1968.

1942

15 janvier

Victoire chinoise sur les japonais à la troisième Bataille de Changsha

Changsha est une ville clé située dans une zone stratégique du sud de la Chine. Cette ville avait déjà fait deux fois l'enjeu d'attaques japonaises qui s'étaient soldées par des défaites. La troisième tentative n'a pas été plus réussie, puisqu'elle s'est soldée par une défaite japonaise supplémentaire, après un assaut en règle de la ville protégée par l'armée chinoise, qui était dirigée par Xue Lue. Lors de leur retraite, les troupes japonaises se sont heurtées à des assauts de la guérilla communiste chinoise.

1948

15 janvier

Chaplin incarne Landru

Sorti en avril 1947 aux Etats-Unis, "**Monsieur Verdoux**", le 77ème film de Charlie **Chaplin**, apparaît sur les écrans français. C'est Orson Welles qui donna l'idée à **Chaplin** d'adapter au cinéma l'histoire réelle du meurtrier **Landru**. Très mal accueilli aux Etats-Unis, "**Monsieur Verdoux**" remportera un grand succès en Europe.

1974

15 janvier

Dalida chante "Gigi l'amoroso"

Sur la scène de l'Olympia à Paris, Dalida présente à la fin de son concert une nouvelle chanson qui dure 7 minutes 30 : "Gigi l'amoroso". Le titre deviendra le plus grand succès de la chanteuse. Il parviendra en tête des hit-parades dans 12 pays.

1992

15 janvier

La Croatie reconnue par la CEE

Suivie par une trentaine de pays et précédée par l'Allemagne, la Communauté Européenne reconnaît l'Etat croate qui a proclamé son indépendance sept mois plus tôt. L'intégration de la Croatie à l'ONU sera également rapide. Les Nations Unies interviennent par ailleurs dans le conflit serbo-croate. La prise en otage de casques bleus par les Serbes aboutira à une intervention moins modérée en 1995.

2007

15 janvier

La tempête Kyrill traverse l'Europe

Les vents tempétueux de Kyrill (ou Cyril) traversent le nord de l'Europe. Avec des rafales de plus 160km/h dans le nord de la France et en Angleterre, mais surtout autour de 200 km/h en Allemagne, aux Pays-Bas ou encore en Pologne, Kyrill a semé la désolation sur son passage. Immobilisant les transports aériens et ferroviaires pendant des heures, il a fait 45 victimes et occasionné des dégâts qui rappellent tristement la tempête de décembre 1999.

12/ REVUE de PRESSE INTERNATIONALE en langue étrangère

□ □ THEME 12 - 1 : [War powers measure has majority support in US Senate : Democrats](#)

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

US Senate Democrats on Tuesday asserted that they have sufficient bipartisan backing to pass a war powers resolution as early as next week aimed at restricting President Donald Trump's military action against Iran. "We now have the 51 votes that we need for the version that's the bipartisan version," said Democratic Senator Tim Kaine, who introduced the measure intended to force Trump to seek authority from Congress if military hostilities with Iran last for more than 30 days. Kaine named four Republican senators -- Rand Paul, Mike Lee, Todd Young and Susan Collins -- who he said will join the 47 Democrats voting in favor in the 100-member chamber. Collins said in a statement that she would co-sponsor Kaine's revised resolution because it "reasserts Congress's constitutional role and recognizes that the framers (of the US Constitution) did not vest in the president the authority to declare war unilaterally." The measure is privileged, meaning Republicans who oppose it would not be able to block a vote once the legislation "ripens." That process occurs Sunday, and the resolution would first be available for Senate consideration next week, Kaine said. But the measure could bump up against Senate responsibilities that will take center stage in coming days: Trump's impeachment trial, which could begin next Tuesday. "We will work out the timing," Senate Minority Leader Chuck Schumer said of the war powers resolution. "We have to figure out how it intersects with impeachment, but we believe that this resolution is the right way to go." Should the measure pass the Senate it would serve as a congressional rebuke of Trump after his order to kill an

Iranian commander triggered retaliatory missile strikes by Tehran and dramatically escalated tensions. The House passed its own war powers resolution last week. But unlike the Senate version, the House's measure is not binding, meaning it would need to pass the Senate version in order to get it to the president's desk. Trump would almost certainly veto a measure that clips his powers to take military action, and there likely are not sufficient votes in Congress to overcome a veto. Kaine said he was meeting with more Republicans to broaden support for his effort, but one Republican who has been an occasional Trump critic was not on board. Senator Mitt Romney said he will vote no because he does not want to "tie the president's hands" in responding to further Iranian aggression.

□ □ THEME 12 - 2 : Shanghai cuts Prague ties after mayor announces Taipei twinning

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Shanghai cut ties with sister-city Prague Tuesday after the Czech capital announced a twinning agreement with Taiwan's capital Taipei. The decision comes amid an ongoing dispute between Prague's city government and China that has soured Czech-Chinese relations despite a campaign by president Milan Zeman for closer ties with Beijing. Beijing views Taiwan as part of its territory under what its one-China policy, and has vowed to retake the island one day -- by force if necessary. Prague mayor Zdenek Hrib, of the anti-establishment Pirate Party and in charge of the city since November 2018, cancelled another twinning agreement with Beijing in October. In a newspaper commentary published Sunday, Hrib said China was a "risky and unreliable partner", before signing the deal with his Taipei counterpart on Monday. Shanghai's move comes after the landslide weekend re-election of Taiwan President Tsai Ing-wen, which Beijing sees as an affront to its claims over the self-ruled island. Prague has "repeatedly made erroneous actions on Taiwan and other major issues involving China's core interests?grossly interfered in China's internal affairs, and openly challenged the one-China principle", Shanghai's city government said in a statement Tuesday. "We urge Prague's municipal authorities to recognize their mistakes promptly," it added. Over the last four years the Chinese government has ramped up economic, military and diplomatic pressure on Taiwan, hoping it would scare voters into supporting Tsai's opposition. But the strong-arm tactics backfired and voters flocked to Tsai's Democratic Progressive Party, fuelled in part by China's hardline response to months of huge and often violent pro-democracy protests in Hong Kong. Taiwan has seen its circle of friends shrink in recent years as former diplomatic allies switched recognition to an increasingly powerful Beijing. Hrib said in his commentary in Welt am Sonntag newspaper that he had backed out of the Beijing agreement because he could not sign an agreement that forced Prague to "speak out against the independence of Tibet and Taiwan". Hrib also accused the Czech government of "neglecting" ideals of the peaceful 1989 Velvet Revolution that ended four decades of communist rule in the Czech Republic. "As mayor I am working to fulfil my campaign promise to return to a course of respect for democracy and human rights," he wrote

□ □ THEME 12 - 3 : As Iran missiles battered Iraq base, US lost eyes in sky

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

Moments after volleys of Iranian missiles began to batter Iraq's Ain al-Asad airbase, US soldiers at the desert facility lost contact with their ultra-powerful -- and expensive -- eyes in the sky. At the time the attack was launched at 1:35 am on January 8, the US army was flying seven unmanned aerial vehicles (UAVs) over Iraq to monitor bases where US-led coalition forces are deployed. They included MQ-1C Gray Eagles, advanced surveillance drones that can fly for as long as 27 hours and carry a payload of up to four Hellfire missiles. "We thought it may lead to a ground assault, so we kept the aircraft up," said one of the pilots, 26-year-old Staff Sergeant Costin Herwig. Herwig was flying a Gray Eagle when the first Iranian missile struck the base, retaliation for the January 3 killing of top Iranian general Qasem Soleimani in a US drone strike in Baghdad. Most of the other 1,500 US soldiers had been tucked away in bunkers for two hours, after advance warning from superiors. But 14 pilots had stayed in dark containers-turned-cockpits to remotely fly the "birds" and monitor essential feeds from their high-powered cameras. The first missile blasted dust into their shelter but the pilots stayed put, Herwig told AFP during a press tour of the base organised by the coalition. The next rounds came closer and closer, and the light-haired soldier recalled that he had "accepted fate". "We thought we were basically done," he said.

- 'There was no control' -

But the real crisis was yet to come. The volleys of missiles, which soldiers said lasted about three hours, slammed into sleeping quarters directly adjacent to the pilots' operations rooms. "No more than a minute after the last round hit, I was heading over to the bunkers on the far back side and saw the fire was burning all through our fibre lines," said First Sergeant Wesley Kilpatrick. Those lines link the virtual cockpits to antennas then satellites that send signals to the Gray Eagles and pull the cameras' feeds back onto the screens at Ain al-Asad. "With the fibre lines burnt, there was no control," said Kilpatrick. The soldiers could no longer locate the drones and were left blind to events in the air -- and on the ground. If a drone had been shot down, for example, the besieged teams at Ain al-Asad could not have known. "It's a pretty big deal, because it's so expensive and there's a lot of stuff on them that we don't want other people to have or the enemy to get," said Herwig. A single Gray Eagle costs around \$7 million, according to 2019 army budget estimates. They have been used in Iraq since at least 2017 by the coalition to help fight the Islamic State jihadist group. The coalition is required to get a green light from the Iraqi government to fly drones and planes, but those permissions had expired several days before the Iran attacks. The US army had kept the drones in the air anyway, a senior American defence official told reporters, after months of rocket attacks on Iraqi bases where their forces are based.

- Beat the clock -

As the bombs crashed closer on January 8 and with the drones unaccounted for, the pilots finally clambered into bunkers. But as soon as the blasts stopped, they rushed back out, now facing a race against time to get their signals up and running so they could find -- and land -- the Gray Eagles. As dawn started to break, soldiers scrambled to replace 500 metres (yards) of melted fibre cables and reprogramme satellites so they could reconnect to the UAVs. Last step? Land the "birds." The Iranian ballistic missiles had punched holes across Ain al-Asad's airfield and the control tower was empty. "The airfield was shut down so we had to land without talking to anybody. We didn't know where any (other) aircraft was. That part was pretty stressful," said Herwig. The priority was one Grey Eagle that had been scheduled to land just as the missile attack began, and which stayed flying throughout until it was worryingly low on fuel. The pilots worked for hours to land each drone one by one, their adrenaline pumping even as other soldiers

were recovering, showering and assessing the damage. At around 9:00 am, the final drone was brought down to earth. "We landed all our own birds back on site," said Kilpatrick, smiling in relief and pride.

"It was quite a feat."

☐☐THEME 12 - 4 : [New Space Force Chief sworn in at White House](#)

[Source, journal ou site Internet : VOA](#)

[Date : 15 janvier 2020](#)

[Auteur :](#)

[Adressé par Jean-Claude Tourneur](#)

Vice President Mike Pence formally swore in Gen. John "Jay" Raymond as the new Chief of Space Operations Tuesday at the White House, a U.S. official told VOA. Raymond assumed the duties of the first head of the Space Force on December 20, 2019, when U.S. President Donald Trump signed into law the National Defense Authorization Act that officially launched the new force. "The Space Force will help us deter aggression and control the ultimate high ground," Trump said at the NDAA signing last month. Officials say the Space Force will organize, train and equip military personnel who primarily focus on space operations. Raymond was named commander of the new United States Space Command upon its creation in August of last year. That command, which sought to better organize the U.S. military's space assets and operations, is being phased out as personnel are transferred to the Space Force. The military's role in space has come under scrutiny because the U.S. is increasingly reliant on orbiting satellites that are difficult to protect. Satellites provide communications, navigation, intelligence and other services vital to the military and the national economy. The Space Force is the newest military service branch and will fall under the Department of the Air Force, much as the U.S. Marine Corps is a separate service within the Department of the Navy. Officials have said the Space Force will initially include thousands of Air Force service members and civilian personnel currently serving within the Air Force's Space Command. Personnel from the Army and Navy's space programs also are eventually expected to be integrated into the new service branch.

☐☐THEME 12 - 5 : [Russian spy satellite has broken up in space says Harvard astronomer](#)

[Source, journal ou site Internet : Sputnik](#)

[Date : 15 janvier 2020](#)

[Auteur :](#)

[Adressé par Jean-Claude Tourneur](#)

Russia launched the Kosmos-2491 military satellite into orbit in 2013, with few details made available regarding its capabilities and mission, leading to speculation about its true purpose. Russia's Kosmos-2491 military satellite may have disintegrated in space, either by accident or after deliberately self-destructing, Harvard-Smithsonian astronomer Jonathan McDowell believes. Earlier, the US Air Force's Project Space Track reported that ten fragments thought to be the remnants of the Kosmos-2491 military satellite, assigned the numbers 44912-44913 and 44987-44994, were observed orbiting at altitudes between 1,329 to 1,699 km. "At about 1321

UTC on 2019 Dec 23, the satellite made a 1.5m/s orbit change and 10 debris objects have now been catalogued. The inference is that Kosmos-2491 may have disintegrated, either through deliberate destruction, accidental battery or prop event, or through an accidental debris collision. I lean to accident since it is my guess the sat has been dead for several years, but it's not certain," McDowell wrote on his Twitter page. McDowell recalled that the satellite was launched in December 2013, along with three other military communications satellites. Kosmos-2491 was believed to have been part of the 'Nivelir' project, thought to be capable of manoeuvring and secretly inspecting other satellites while in orbit. Janes has even speculated that Nivelir was part of a Russian attempt to improve its anti-satellite warfare capabilities. US observers believe Russia has launched several more satellites from the Nivelir series, including the Kosmos-2499, Kosmos-2504 and Kosmos-2519. However, McDowell noted that unlike some of the latter, "Kosmos-2491 did not change its orbit," and appeared to have ended its mission in 2014, continuing to float in the same orbit before December's sudden change in trajectory.

□ □ THEME 12 - 6 : Taiwan 'already independent', president warns China

Source, journal ou site Internet : AFP

Date : 15 janvier 2020

Auteur :

Adressé par Jean-Claude Tourneur

China must accept that Taiwan is already independent, President Tsai Ing-wen has said, warning Beijing that any attempt to invade the democratic island would be "very costly". Tsai won a second term over the weekend with a record 8.2 million votes, an outcome that was seen as a forceful rebuke of China's ongoing campaign to isolate the self-ruled island. China's leadership had made no secret of its desire to see Tsai turfed out because she and her party refuse to acknowledge their view that the island is part of a "one China". Beijing regards Taiwan as its own territory and has vowed to one day seize it, by force if necessary -- especially if it declares independence. But in her first interview since Saturday's re-election, Tsai said there was no need to formally announce independence because the island already runs itself. "We don't have a need to declare ourselves an independent state," she told the BBC. "We are an independent country already and we call ourselves the Republic of China, Taiwan." Modern Taiwan has been run separately from the mainland for the last 70 years. For decades it was a dictatorship under Chiang Kai-shek's nationalists following their 1949 defeat to the communists in China's civil war. But since the 1980s it morphed into one of Asia's most progressive democracies, although it is only diplomatically recognised by a dwindling handful of countries. Polls show growing numbers of Taiwanese reject the idea that the island should be part of the Chinese mainland. "We have a separate identity and we're a country of our own," Tsai said. "We're a successful democracy, we have a pretty decent economy, we deserve respect from China". China has greeted Tsai's re-election with anger, warning against any move to push the island closer towards independence. "Splitting the country is doomed to leave a name that will stink for eternity," Foreign Minister Wang Yi said this week. Chinese state media also accused Tsai of winning the election through cheating, without providing evidence. In her interview, Tsai warned against a military response from Beijing. "Invading Taiwan is something that is going to be very costly for China," she said. Critics accuse Tsai of being needlessly antagonistic towards Beijing. But Tsai said she had resisted pressure from within her own party to be more forceful on the issue of independence. "There are so many pressures, so much pressure here that we should go further," she said. "Maintaining a status quo remains our policy... I think that

is a very friendly gesture to China." Tsai has repeatedly said she is willing to talk to Beijing as long as there are no pre-conditions. But Beijing has refused, cutting off official communication with her administration. Over the last four years, it has also ramped up economic, military and diplomatic pressure, hoping it would scare voters into supporting the opposition. But the strong-arm tactics backfired with voters resoundingly backing Tsai for another four more years.

13/ Titres des articles pouvant être demandés à l'adresse adulou@numericable.fr, qui vous les adressera dans la journée de la demande.

Ces articles n'ont pu être insérés dans la revue de presse. Pour recevoir un ou plusieurs articles, il suffit d'adresser un message électronique à l'adresse :

adulou@numericable.fr;

1) Articles en langue française :

- Informatique quantique pour les pros : c'est pour la décennie 2020 assure IBM
- Sim swapping : la menace reste d'actualité pour les opérateurs télécoms
- Les soldats américains déployés au Moyen-Orient privés de smartphones et tablettes
- De mystérieux drones américains posent des questions sur la régulation des transports
- Loi de lutte contre la haine en ligne : le Sénat rejette le délit de "non-retrait"
- Cybersécurité : comment la ville de Las Vegas a évité une attaque d'ampleur
- Huawei : le Royaume-Uni dans l'expectative malgré les pressions américaines
- Vidéo CES 2020 : Sero, Concept UFO, Thinkpad X1 Fold, Vision-S ; les nouveautés incontournables cette année
- Vidéo : voici Neon, la startup "d'humains artificiels" financée par Samsung
- L'avion ukrainien qui s'est écrasé près de Téhéran aurait été touché par deux missiles
- Des poussières d'étoiles de 7 milliards d'années découvertes dans une météorite
- Boris Johnson rejette la demande écossaise d'organiser un nouveau référendum d'indépendance
- Les Libanais retournent dans la rue pour crier leur colère
- Le procès en destitution de Donald Trump devrait débiter le 21 janvier
- Guerre commerciale: Washington et Pékin signent un premier accord ce mercredi
- Human Rights Watch dénonce une offensive mondiale inédite de Pékin contre les droits humains
- L'Allemagne choisit l'offre de Damen pour ses futures frégates, GNY va contester
- Rallongement de l'enquête européenne sur le rachat des Chantiers de l'Atlantique
- Sound Energy passe le cap de l'étude d'impact environnemental pour son gazoduc TGEP

- Gestion publique des actifs stratégiques en 2019 : vers une prise de conscience opérationnelle ?
- Conflits en Afrique : des raisons d'espérer ?
- Trêve prolongée en Libye malgré le refus de Haftar de signer le cessez-le-feu
- Dans le Golfe, la nouvelle génération se prépare à la succession
- Souveraineté technologique : les huit défis de la France (9/11)
- L'Europe, "garde-manger" numérique des États-Unis (5/11)
- Tribune : Souveraineté numérique : les nuages noirs s'amoncellent (4/11)
Pierre Manière
- Un nouveau commandant pour le BCR Var
- La société commune de Fincantieri et Naval Group voit le jour
- Abeille Flandre et Languedoc : le calvaire du renouvellement
- Les sources philosophiques de la pensée de Poutine CONFLITS

2) Articles en langue étrangère :

- UK PM says 'Trump deal' could replace Iran nuclear pact
- Russia, China consider building joint on-orbit assembling space telescope (Sputnik)
- AFRL engineer leaves a legacy called HADES
- 'LOL!': China's informal, confrontational Twitter diplomacy (AFP)
- China says Taiwan separatists will 'stink for eternity' (AFP)
- MI5 dismisses UK-US relationship fears over Huawei: FT (AFP)
- Lockheed announces \$3B deal for 50 C-130J Super Hercules aircraft

3) Liens intéressants à consulter :

<https://www.europe1.fr/societe/je-ne-peux-pas-me-taire-le-pape-benoit-xvi-attaque-son-successeur-francois-dans-un-livre-3942898>

<https://www.reuters.com/article/us-usa-pentagon-f35/f-35-logistics-system-to-be-reinvented-and-renamed-official-says-idUSKBN1ZE00D>

<https://www.defensenews.com/global/europe/2020/01/14/lockheed-boeing-enter-germanys-heavy-transport-helicopter-race/>

<https://www.airforcemag.com/turkey-mostly-out-of-f-35-by-march/>

<https://www.ainonline.com/aviation-news/defense/2020-01-13/leonardo-wins-us-navy-helo-trainer-deal>

<https://www.airforcemag.com/usaf-wants-electronic-warfare-prototypes-for-possible-demo/>

<https://www.reuters.com/article/us-usa-trade-china/china-to-ramp-up-u-s-car-aircraft-energy-purchases-in-trade-deal-source-idUSKBN1ZD0FN>



Union-ihedn.org

<http://www.union-ihedn.org/les-actualites/revue-de-presse/>